

Forte avance de Juan D. Peron

Aux élections générales en Argentine

Churchill rencontrera Truman aux E.-U.

BUENOS AIRES, 11. (AP). — Le président Juan D. Peron, tentant de se faire réélire, menait par une bonne marge sur ses adversaires aux premiers résultats des élections en Argentine.

323 des 36,225 circonscriptions électorales ont donné à Peron 51,808 votes contre 23,165 pour son adversaire du parti radical, Ricardo Balbin, le principal adversaire du président, selon les chiffres donnés par le sous-secrétaire de l'Information.

Les candidats socialistes et communistes ont reçu quelques voix, mais Peron mène par une majorité de près de deux voix contre une. Les premiers résultats complétés provenaient en majeure partie de Buenos Aires, la capitale fédérale, qui compte 6,092 circonscriptions et qui fournira probablement 20 pour-cent de tous les votes dans ces élections générales. Les premiers rapports électionnaires, entre autres, de circonscriptions où hommes et femmes exercent leurs votes. Les femmes, exerçant leur droit de vote pour la première fois en Argentine, votaient à des tables séparées.

Quarante-sept femmes, toutes des "peronistas", cherchent à se faire élire à la Chambre des députés. Mme Eva Peron, l'épouse malade du président, dirige le puissant parti féminin peronista. Le ministre de l'Intérieur, Angel Borlenghi, a déclaré qu'on n'avait signalé aucun désordre à travers le pays. Il a ajouté que son ministère n'avait reçu aucune plainte de partis de l'opposition au sujet de la façon dont le vote se déroulait.

Le parti radical, qui offre la plus puissante opposition au président Peron, a dit qu'il n'y avait eu aucun trouble, mais a signalé que les peronistas avaient violé une loi qui défend la poursuite de la campagne électorale dans les 24 heures précédant l'ouverture des polls. Les radicaux affirment que les postes radiophoniques qui appuient Peron ont diffusé des programmes électoraux hier soir et ce matin, que les trams affichaient des placards en faveur de Peron, et que des factuels des bulletins de vote avaient été distribués à la porte des endroits de vote, en violation de la loi.

Peron et un groupe de ses aides gouvernementaux ont déposé leur bulletin de vote tout aujourd'hui. A travers tout le pays, 4,542,026 hommes et 2,223,570 femmes avaient droit de vote. Ils devaient voter pour élire le président, le vice-président, les membres du Congrès et des représentants provinciaux et municipaux.

M. Acheson retenu à sa chambre par la maladie

PARIS, 11. (P.A.) — Le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Dean Acheson, est retenu à sa chambre, à l'ambassade des Etats-Unis, souffrant d'un mauvais rhume, a-t-il été annoncé.

Le Dr Frank S. Graham, médecin des Etats-Unis pour le Caire, souffre d'un rhume et doit rester au lit.

Sigmund Romberg succombe à une hémorragie cérébrale à New-York

Sigmund Romberg, compositeur américain d'ascendance hongroise, est décédé en fin de semaine dans sa chambre d'hôtel de New-York. Agé de 64 ans, il a succombé à une hémorragie cérébrale.

M. Romberg a écrit 78 comédies musicales et opérettes, et composé plus de 2,000 chansons dont les mélodies sont fredonnées du matin au soir dans toutes les villes du monde.

Ses opérettes les plus populaires sont "The Student Prince", "The Desert Song", "Blossom Time" et "New Moon". Les mots "la musique est de Romberg" ont été affichés tant de fois à la devanture des théâtres depuis 1913, que M. Romberg lui-même confessait qu'il n'arrivait pas à se souvenir des titres de toutes les chansons qu'il a composées.

Né à Nagykanizsa, en Hongrie, le 28 juillet 1887, d'un père, chimiste et pianiste amateur, et d'une mère qui était romane, Sigmund s'est signalé très jeune en manifestant d'étonnantes dispositions pour la musique.

Pontecorvo appréhendé en Russie soviétique

ROME, 11. (P.A.) — Des dépêches non confirmées venant de Stockholm et publiées dans les journaux de Rome hier veulent que le savant britannique en énergie nucléaire disparu, Bruno Pontecorvo, ait été arrêté en Russie soviétique sous l'accusation d'être un espion à la solde de l'Occident.

Les deux journaux, "Il Tempo" et "Momento Sera" ont publié des dépêches spéciales faisant savoir que la nouvelle leur est parvenue de sources russes à Stockholm.

Pontecorvo d'origine italienne, ancien employé de l'usine d'énergie atomique britannique Harell, est disparu en octobre 1950 alors qu'il voyageait en Europe avec sa famille. On a suivi sa piste jusqu'à Helsinki en Finlande mais depuis ce temps aucune autre piste n'a pu être relevée.

Forte résistance de l'ennemi sur le front coréen

Quartier général de la huitième armée américaine en Corée, 12. (P.A.) — Des patrouilles alliées ont envahi le territoire ennemi aux environs de Kumsong, dimanche, et se sont heurtées à une assez forte résistance des rouges dans les secteurs du nord-est et du sud-est de ce front.

Ailleurs, les champs de bataille étaient plutôt calmes. A Kumsong, les communistes ont semblé attendre les événements plutôt que de se porter au combat.

Un correspondant de la Presse Associée a déclaré que deux pelotons alliés se sont approchés à un demi-mille au nord et à deux milles à l'est de Kumsong, avant de se heurter à la résistance de l'ennemi. Le combat a duré plusieurs heures et les Alliés ont reculé devant le feu de l'artillerie et des mortiers communistes.

Durant la retraite, un peloton rouge a harassé le flanc de la formation de fantassins alliés, mais l'artillerie a ouvert le chemin. On rapporte qu'un avion allié s'est attaqué à des tranchées ennemies et a tué 27 communistes, sur une colline aux environs de Kumsong.

Une patrouille alliée s'est attaquée à des positions ennemies au sud-est de la même ville et on croit que sept communistes ont été tués au cours de cette bataille.

Sur le front de l'ouest, des éclaireurs communistes ont été repoussés par les Alliés, près de Yonchon. La cinquième unité de l'Aviation américaine rapporte que 35 de ses appareils Sabre F-86, survolant le nord-ouest de la Corée, ont vu 20 avions Mig qui ont évité le combat. On ajoute qu'un avion australien Meteor s'est abattu derrière les lignes ennemies, mais on n'a pas dit ce qui avait causé sa chute.

L'Aviation, appuyant l'infanterie a tué ou blessé 223 communistes dans les secteurs du centre et de l'est, alors que les bombardiers lourds attaquaient les chemins de fer à l'intérieur des territoires ennemis.

Des projectiles ont atteint l'hôpital et des immeubles voisins à El Ballah, à 10 milles au nord de la ville d'Ismaïlia où des émeutes ont aussi eu lieu, mais personne n'a été blessé, a fait savoir un porte-parole de l'armée britannique.

Les sentinelles britanniques, alertées par des feux de bengale portant crânes et os croisés et intitulés "Journée de terreur" ont chassé les assaillants de la zone de l'hôpital au moyen d'un feu nourri.

Des projectiles ont atteint l'hôpital et des immeubles voisins à El Ballah, à 10 milles au nord de la ville d'Ismaïlia où des émeutes ont aussi eu lieu, mais personne n'a été blessé, a fait savoir un porte-parole de l'armée britannique.

Le "Jour-T" a été lancé hier à Ismaïlia même, alors que trois soldats britanniques qui marchaient dans un secteur prohibé de cette ville de garnison ont été attaqués, battus et poignardés par 300 Egyptiens enragés. Leurs chaussures ont été enlevées et ils se sont fait écraser les pieds par des manifestants pendant que d'autres les poignardaient.

Une patrouille britannique est accourue dans le quartier arabe et a délivré deux des hommes des mains de cette foule en colère; elle a trouvé le troisième baignant dans son sang à une intersection.

Mgr Roy livre le courrier aux soldats en Corée



Un grand nombre de soldats du Royal 22e Régiment qui ont reçu la visite en Corée du colonel M. L. Roy, archevêque de Québec et ordinaire des forces armées canadiennes, se sont fait relever le moral par Son Eminence. Le colonel Roy a quitté le Canada muni d'un gros colis de lettres à livraison spéciale de la part des parents, épouses et fiancées des soldats au combat. On voit ici l'archevêque, le deuxième à gauche, en train d'effectuer la distribution du courrier, tandis que le lieutenant-colonel Jacques Dextraze, commandant du bataillon, le deuxième à droite, le regarde faire.

"Le Canada est mon pays", dit Elizabeth

ST-JEAN, Terre-Neuve, 11. (P.C.) — A la veille de son départ pour l'Angleterre, la princesse Elizabeth a reçu un accueil des plus chaleureux à St-Jean, Terre-Neuve, où la conduite son voyage de 15,000 milles. La princesse et le duc d'Edimbourg se sont rendus à Terre-Neuve à bord du croiseur canadien "Ontario". La traversée du détroit entre Sydney et la 10e province canadienne s'est faite la nuit dernière à la faveur d'une mer calme qu'illuminait un splendide clair de lune.

Hier, les princes ont visité la ville industrielle de Sydney où ils ont vu les aciéries en pleine activité.

Dans son discours aujourd'hui, la princesse Elizabeth a dit qu'il était très difficile de dire "adieu" à un pays qu'elle considérait comme étant le sien.

Les Egyptiens ouvrent le feu sur un hôpital militaire à El Ballah

FAYID, 11. (Reuter) — Des Egyptiens ont ouvert le feu hier sur un hôpital militaire au cours de nouvelles émeutes visant à forcer les Britanniques à quitter la zone du Canal de Suez.

Les sentinelles britanniques, alertées par des feux de bengale portant crânes et os croisés et intitulés "Journée de terreur" ont chassé les assaillants de la zone de l'hôpital au moyen d'un feu nourri.

Des projectiles ont atteint l'hôpital et des immeubles voisins à El Ballah, à 10 milles au nord de la ville d'Ismaïlia où des émeutes ont aussi eu lieu, mais personne n'a été blessé, a fait savoir un porte-parole de l'armée britannique.

Le "Jour-T" a été lancé hier à Ismaïlia même, alors que trois soldats britanniques qui marchaient dans un secteur prohibé de cette ville de garnison ont été attaqués, battus et poignardés par 300 Egyptiens enragés. Leurs chaussures ont été enlevées et ils se sont fait écraser les pieds par des manifestants pendant que d'autres les poignardaient.

Une patrouille britannique est accourue dans le quartier arabe et a délivré deux des hommes des mains de cette foule en colère; elle a trouvé le troisième baignant dans son sang à une intersection.

Ce soir, des rapports veulent qu'il ait été sérieusement blessé à coups de poignard.

Une troisième attaque a eu lieu au cours de la fin de semaine de violence, cette fois, par des francs-tireurs qui ont fait feu sur un poste d'essence de l'armée à Netisha, non loin d'Ismaïlia. Les sentinelles britanniques n'ont pas riposté.

"Mon mari et moi avons reçu un accueil qui venait du fond du cœur et qui nous a fait sentir combien nous appartenions au Canada", a dit la princesse.

"Je suis heureuse d'avoir eu l'occasion de constater la grandeur de votre beau pays, de votre nation, et de l'avenir qui est le vôtre."

"J'ai vu un peu de cet avenir dans les yeux de centaines de milliers d'enfants et je l'ai aussi entendu par leur voix."

"Je me suis rendue compte que les acclamations qui m'ont été faites ne s'adressaient pas à moi personnellement, mais bien à la Couronne."

Et ceci m'a fréquemment remis en mémoire le discours prononcé par le gouverneur général à Ottawa au cours des premiers jours de notre visite. Il a alors déclaré que le lien nous unissant à la Couronne représentait une puissance réelle et tangible et l'un des facteurs les plus importants dans l'union des peuples du Commonwealth en une seule grande communauté. Vous m'avez fait comprendre le sens réel de ces mots, et je vous en remercie."

La princesse a prononcé sa péroraison en français. On se rappelle que lors de son arrivée à Québec, ses premiers mots avaient été en français.

Le feu cause de lourds dommages chez Eastman

ROCHESTER, N.-Y., 11. (P.A.) — Des centaines de tonnes de papier photographique ont été détruites samedi à l'étage supérieur d'un immeuble à l'épreuve du feu au parc Kodak, siège social de la Eastman Kodak Company.

Elle revient à la vie à... la morgue

Parmi tous les phénomènes que l'on rapporte au sujet de la mort, il convient de signaler le cas de Mme Thérèse Butler. Cette femme que l'on croyait morte est revenue à la vie, à la morgue de San Francisco, et quelques heures après, elle s'accrochait encore à la vie.

Elle avait été découverte dans sa baignoire, jeudi matin. Un médecin avait constaté le décès, et la police avait conclu qu'il s'agissait d'un suicide causé par une trop forte dose de somnifère. Mais deux heures après, au moment où le coroner se préparait à placer le brancard de la morte dans une stalle, il s'aperçut que quelques signes de vie agitaient encore le visage de Mme Butler. La femme fut immédiatement hospitalisée.

Jeudi soir, elle se portait mieux, après avoir reçu plusieurs traitements, dont la respiration artificielle. Les médecins qui l'avaient admis à l'hôpital disent qu'elle ne donnait aucun signe de respiration ou de pression artérielle, lorsqu'elle a été ramenée de la morgue.

L'incident, fort heureux pour Mme Butler, cause beaucoup de commentaires, et se révèle fort embarrassant pour certains médecins.

"Avez-vous oublié les années de guerre en Angleterre et ce que c'est que d'être assiégé? Voulez-vous revivre tout cela de nouveau? Ça ne sera pas drôle à partir de maintenant, pour vous et vos enfants. Nous n'avons pas l'intention de faire de mal aux femmes et aux enfants, nous laissons cela à vos galants fusilliers."

On croit que la rencontre se fera au mois de janvier

KEY-WEST, Floride, 11. (P.A.) — On a annoncé à la Maison Blanche aujourd'hui que le premier ministre Winston Churchill, de Grande-Bretagne, rendrait probablement visite au président Truman, à Washington, au cours du mois de janvier.

Le secrétaire du président, M. Joseph Short, a révélé la chose au cours d'une conférence de presse, à Key-West, en Floride. Il n'a pas précisé la date à laquelle aurait lieu la rencontre.

M. Short a ajouté qu'il y avait eu échange de câbligrammes entre le président et M. Churchill, qui a été reporté au pouvoir à la suite des récentes élections générales de Grande-Bretagne.

Lorsqu'on demanda à M. Short si René Pleven, premier ministre de France, serait également de la réunion, il a dit qu'il "n'en avait pas entendu parler."

Rien ne laisse prévoir que la conférence de Washington grouperait d'autres personnes que le président Truman et le premier ministre Churchill, sans compter les principaux officiers des deux gouvernements.

On demanda également à M. Short s'il avait été suggéré que Staline participe aux délibérations. "Je n'ai rien entendu à ce sujet," a déclaré M. Short.

M. Short a révélé la venue probable de M. Churchill à Washington lorsqu'il a été interrogé par le représentant de la Presse Associée, M. John M. Hightower, au sujet d'une dépêche en provenance de Washington à l'effet que M. Churchill est attendu à Washington "au début de janvier à peu près à l'époque où le Congrès reprendra ses séances."

"Il est fort probable que le premier ministre sera à Washington"

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton, Mo., l'Alma Mater du général Vaughan. M. Churchill accepta et c'est à

élections générales britanniques de 1945 ne fassent succéder M. Clement Attlee à M. Churchill. Plus tard, soit en 1947, le président approuva une invitation lancée à M. Churchill par le major général Harry H. Vaughan, l'adjudant-chef militaire de M. Truman, afin que l'homme d'Etat britannique vienne porter la parole au collège de Westminster, à Fulton,

TELEPHONEZ
avant midi à
GRavelle 3551

CANADA
SONT EFFICACES

Le Canada

MONTREAL, LUNDI 12 NOVEMBRE, 1951

Pourquoi
attendre
pour être
BIEN INFORMÉ ?

Lisez
LE CANADA
CHAQUE MATIN

3

A la Société dramatique japonaise

Pour marquer le premier anniversaire de sa fondation, la Société d'art dramatique japonaise de Montréal a présenté, samedi soir, trois pièces classiques et une comédie moderne en un acte.

Transformée en plateau traditionnel de l'époque médiévale du Japon, la scène de la salle paroissiale de Saint-Edouard était devenue l'intérieur de la maison japonaise d'autrefois où évoluaient les comédiens en costumes saisissants. L'auditoire a noté ces kimonos de théâtre qui furent ses feux de la rampe.

Plusieurs jeunes artistes japonais se sont exécutés durant les entr'actes.

Cette soirée théâtrale a été assurée par une pléiade d'artistes japonais de Montréal. Mgr Paul-Emile Léger s'était fait représenter par le chanoine Raoul Drouin, président du Comité des Néo-Canadiens.

Pour sa part, M. Claude Labrecque, p.s., aumônier des Japonais catholiques de Montréal, s'est dit convaincu que "la culture orientale peut nous apporter un enrichissement considérable".

Lumière, musique, danse, narration poétique et jeu oratoire, rythme exotique et mouvements de scène composaient un climat où toute la splendeur d'une civilisation trouve son expression.

Au programme: "Sambasô", espèce de danse rituelle, très vivante, exécutée par trois acteurs, une femme et deux danseurs; "Awa no Nari", une pièce qui veut démontrer que le désintéressement fait le fond de l'âme japonaise; émouvante interprétation d'un drame de famille où s'étaient les sentiments maternels; une comédie théâtrale, dont l'action se situe à Osaka, histoire moralisante et pittoresque dialogue en patois local; "La vengeance de l'Invalide de Hakone", drame mystique dont le scénario demeure relativement simple et qui présente un héros invincible secouru par la miséricorde de Dieu grâce aux prières de son épouse. Théâtre typiquement japonais du 17ème siècle qui rappelle les "mystères" du moyen âge.

Les principaux organisateurs de cette soirée étaient M. Sokichi Henmi, directeur de la Société; Mlle Phyllis Oike; Mme Nishimoto, de Toronto, qui a contribué à la réalisation des pièces présentées; Mme Hisae Kobayakawa; et M. Sakae Yamamoto.

Nos arrangements excitent toujours l'admiration

House of Flowers
Maison de haute distinction
Rue de la Montagne, près Sherbrooke
Téléphone: Plateau 4444-5-6

ECONOMIE
50.000 gallons à liquider
PEINTURE EMAIL \$2.89
de HAUTE QUALITE — Intérieur, extérieur LE GALLON
POIRIER & FILS 1565 est, Laurier FR. 2764
Attention spéciale aux commandes de campagne
Livraison gratuite à Montréal

VENTE AVANT NOËL — Hâtez-vous!
SET DE CHAMBRE
4 morceaux, fini bois blond ou noyer
\$149.00
Apportez l'annonce qui vous vaudra une remise de \$5.00 sur le prix de la vente
MAISON SUPRÊME GÉNÉRALE
1589, ONTARIO EST

Le combustible
IDÉAL
pour votre foyer

Les billes "Pres-to-logs" sont propres au point qu'elles peuvent être emmagasinées dans un garde-robe. Elles donnent une chaleur intense, égale et de longue durée. Elles peuvent être sectionnées selon votre désir d'un petit feu ou d'un plus gros. Elles peuvent remplacer le bois ou le charbon dans toute fournaise ou poêle de cuisine.

Pres-to-logs
Distributeurs
GRIFFIN & SIMPSON Ltd
COMBUSTIBLES
APPAREILS ELECTRIQUES ET DE CHAUFFAGE
6026 ouest, rue Sherbrooke — Tél.: WA. 8983, DE. 1925

Les étudiants jurent de faire un succès du Prêt d'honneur

Le Prêt d'Honneur, oeuvre de charité intellectuelle fondée par la Saint-Jean-Baptiste de Montréal connaît probablement lors de sa prochaine Campagne de souscription un succès sans précédent. Les étudiants de l'Université de Montréal ont, en tous cas, juré qu'il en serait ainsi. Le président général de l'AGEUM, M. Jean-Noël Rouleau, s'est dévoué depuis quelques semaines pour assurer la collaboration de toutes les facultés et écoles. Il a trouvé de précieux collaborateurs pour ce travail dans la personne de MM. René Blanchard, président de la Faculté de Droit, et André Surprenant, de la même Faculté. Tous deux, aidés des présidents et de délégués de chaque Faculté ont mobilisé des centaines et des centaines d'auxiliaires qui travailleront au succès de la Campagne dans le but très louable d'assurer pour leurs confrères dans le besoin les moyens de parvenir au terme des études entreprises.

M. Ignace Brouillet, Président de ce comité étudiant. En acceptant ainsi de faire du Prêt d'Honneur leur propre affaire, les étudiants ont répondu à une invitation expresse qui leur avait été faite il y a quelque dix jours par l'organisateur général de la Campagne 1951, M. Jean Séguin.

M. Ignace Brouillet, Président de ce comité étudiant. En acceptant ainsi de faire du Prêt d'Honneur leur propre affaire, les étudiants ont répondu à une invitation expresse qui leur avait été faite il y a quelque dix jours par l'organisateur général de la Campagne 1951, M. Jean Séguin.

M. Lapalme à la radio
"Le verre d'alcool, marque de commerce de l'Union nationale"

"La marque de commerce de l'Union nationale conservatrice, c'est le verre d'alcool", c'est dit qui va marquer la défaite de ces messieurs. Voilà ce qu'a déclaré hier le chef du parti libéral provincial, M. Georges Lapalme, en commentant une série d'articles du journal "Ottawa Citizen" sur la protection accordée par le régime Duplessis à ceux qui vendent de l'alcool, la nuit et le dimanche, à des fillettes, et qui enfreignent d'autres lois.

Si l'Union nationale conservatrice est convaincue de sa pureté, si M. Duplessis croit que les articles du "Citizen" sont faux, a dit M. Lapalme, ils peuvent faire une chose: ils peuvent poursuivre le "Citizen"; ils ne le feront pas.

"D'autre part, si les articles du "Citizen" contiennent la vérité, M. Duplessis peut faire une autre chose: il peut faire une enquête. Il ne la fera pas."

Le chef libéral prononçait alors sa causerie radiophonique hebdomadaire, sur un réseau de postes de la province.

"Supposons, dit-il, que l'un de vos concitoyens tiennent ouvertement une maison de jeu, supposons qu'il vende ouvertement de l'alcool, jour et nuit, le dimanche comme la semaine, supposons que ce même concitoyen vende de l'alcool à des jeunes filles de 13 à 15 ans, supposons qu'il cache l'agresseur d'une jeune femme, supposons qu'il protège un chauffeur en état d'ivresse, supposons enfin qu'il fasse en outre quelques-unes des choses dénoncées par le "Citizen", est-ce que vous donneriez votre vote à ce concitoyen s'il se présentait à la mairie?"

"Eh bien! le gouvernement actuel fait tout cela et un peu plus. Est-ce que vous pouvez en conscience lui donner votre vote lorsqu'il pose sa candidature, non pas à la mairie, mais à la direction de la province?"

M. Lapalme a aussi déclaré: "En face de tout ceci, je vous laisse à juger du grand catholicisme de ces grands hommes qui forment l'Union nationale conservatrice. D'un côté, ils crient leur foi; de l'autre, ils laissent régner l'alcool. Cette situation avilissant a été créée par eux; ils en portent la responsabilité morale."

A Outremont
Arbitrage des pompiers à 9 hres ce matin

Ce matin, à 9 heures, il y aura une autre séance d'arbitrage du local 982, de l'Association Internationale des Pompiers, et de la Cité d'Outremont, dans la salle du conseil de cette ville. Ça sera la troisième séance d'arbitrage, si l'on ne tient pas compte d'une séance "fantôme" qui s'est terminée par une immédiate après avoir été ouverte.

On s'attend, au cours de la séance de ce matin, que la partie syndicale continuera sa preuve en présentant une documentation comme elle l'a faite à la séance de vendredi. On en est à l'exhibé "A-30".

Ce tribunal est présidé par M. René Lippé et les deux représentants qui en font partie sont M. Marc Lapointe, pour les pompiers, et M. Emile Lacroix, i.c., pour la Cité d'Outremont. Les procureurs sont, pour les unionistes, M. Guy Merrill Desaulniers, et pour la Cité, M. Guy Favreau et M. Louis-Philippe Gagnon, ce dernier avocat de la ville.

Les deux derniers documents que l'on a présenté avant la fermeture de la séance de vendredi, traitent du nombre de citoyens protégés par pompiers dans vingt et une villes canadiennes et des contributions payées aux fonds de pension par les employés et les pensionnaires de la ville du Canada. Cette documentation provenait de la Fraternité canadienne des Employés civils.

On s'attend à ce que les nouveaux exhibits qui seront déposés ce matin devant le tribunal Lippé, serviront, tout comme les autres, de prémices à la preuve qui sera faite par la partie syndicale.

Le président du local 982 de l'Association internationale des pompiers, est M. Lucien Perreault.

La colonie française de Karikal sur la côte de Madras, dans l'Inde, a une étendue de 52 milles carrés.

Au cénatophe du square Dominion



Une émouvante cérémonie du 11 novembre s'est déroulée hier matin au cénatophe du square Dominion où plusieurs personnalités militaires des trois armées avaient pris place aux premiers rangs, auprès de plusieurs anciens combattants des deux guerres mondiales. Des centaines de couronnes ont été déposées au pied du monument aux morts par divers organismes de la métropole. On remarque ci-haut le vice-marchal de l'Air Adélaïde Raymond; le major-général R. O. G. Morton; le commandant Philippe-A. F. Langlois; M. J.-O. Asselin; le major-général Léo-Richer Lafleche. (Photo "Le Canada" par Robitaille)

Cinq morts violentes et quatre blessés au cours du week-end

Au cours de la fin de semaine, on a signalé quatre accidents graves d'automobiles et un accident de chasse.

Cinq morts violentes et quatre blessés. Signalements, contrairement aux autres fins de semaine, les enfants ont été épargnés.

Pas un enfant n'a été heurté par les automobiles.

Un mort et un blessé. M. Richard Wise, âgé de 19 ans, 682 Sherbrooke, à Montréal, a été tué à la suite d'un accident de la route. Il roulait non loin des Cascades, avec un compagnon, M. Henri Roussio, demeurant à 1814 rue Mullins, à Pointe-St-Charles, lorsque l'auto dérapa, quitta la

route et heurta un arbre en bordure.

M. Wise expira comme on le conduisait à l'hôpital militaire de Ste-Anne-Bellevue et M. Roussio, qui a été gravement blessé, a été conduit à l'hôpital St-Joseph de Lachine.

Le détective Roger Palement, de la Sûreté provinciale, a fait enquête.

Trois morts et un blessé. Trois personnes de St-Jean et d'Iberville ont perdu la vie, dimanche matin vers 5 heures, et une autre a été gravement blessée lorsque la voiture dans laquelle elles se trouvaient quitta la route, dans une courbe, et s'arrêta dans un champ.

Les morts sont Mlle Lise Gagnon, 24 ans, Mlle Jeannine Lachapelle, 21 ans, toutes deux de St-Jean, et M. Gilles Larivière, 23 ans, d'Iberville. Les trois corps furent conduits à la morgue Lejeune de St-Jean.

Le conducteur de la voiture, M. Charles Vaillancourt, 28 ans, de St-Jean, a été conduit à l'hôpital de cette ville, où il était encore en état de choc hier soir.

L'accident s'est produit à Lacadie, non loin de St-Jean.

Le détective Roland Labelle, assisté de l'officier de circulation Odilon Vadeboncoeur, tous deux de la Police provinciale, ont fait les constatations d'usage.

Un chasseur tué. Cinq compagnons de chasse se trouvaient à 20 milles au nord de Lachapelle, dimanche avant-midi, lorsqu'un coup de fusil partit.

M. Gordon Mulcahy, âgé de 22 ans, demeurant à 686 rue Bourgeois à Montréal, a été tué. Il était onze heures du matin.

On ne peut déterminer d'où partit le coup, mais tout porte à croire qu'il s'agit du fusil qui portait la victime.

Le Dr Jules Lafleur, coroner du district, a dit qu'il s'agissait là d'une mort accidentelle.

C'est le détective Lucien Turcot, de la Sûreté provinciale, qui a fait enquête dans cette affaire.

Deux enfants heurtés par des automobiles. Contrairement aux autres fins de semaines alors que plusieurs enfants étaient conduits à l'hôpital pour y être hospitalisés à la suite d'accidents, cette semaine on n'a hospitalisé que deux cas, les autres ayant reçu les premiers soins avant d'être reconduits à leur domicile.

Florian Villeneuve, âgé de 12 ans, de St-Augustin, comté des Deux-Montagnes, fils de M. Roland Villeneuve, a été heurté par un automobiliste qui a continué sa route après l'accident. L'enfant a été heurté en face de son domicile par une automobile conduite par M. John Craig, de Mariville.

L'enfant se dirigeait de l'est à l'ouest et le véhicule du sud au nord.

La petite blessée a été hospitalisée pour traumatisme abdominal.

Election de la Jeunesse libérale à St-Jérôme. L'élection générale annuelle de la section Terrebonne de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal aura lieu lundi soir prochain, le 19 novembre, à l'hôtel Maurice, à Saint-Jérôme. C'est ce qu'annonce M. André Lévesque, chef du secrétariat de la Jeunesse libérale du district de Montréal.

DERNIERS DEVOIRS
— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui portent.
Nos conseils sont basés sur l'expérience.
Salons mortuaires — Service d'ambulance
Geo. VANDELAC Ltée
6 VANDELAC, R. — ALF. GOUR
120 est, rue RACHEL, Montréal — BE. 1717

Dans le silence, Montréal rend hommage à ses morts

Au cours d'une cérémonie de caractère à la fois solennel et militaire, les Montréalais ont rendu hommage, hier, à la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour que vive la démocratie et la paix.

Des milliers de citoyens se sont défilés, et dans un émouvant silence, ont entendu les notes perçantes de l'appel aux morts tandis que résonnait une salve de canon, à 11 h. précises.

Les fanions et les couleurs d'unités et d'organisation d'anciens combattants ont été déployés face au cénatophe qui se dresse dans le square Dominion. Un petit groupe d'amputés de guerre, assis dans leurs chaises, sont demeurés rigides dans une section qui leur avait été réservée.

Dans tous les coins de la ville, dans tous les foyers, les Montréalais ont voulu observer ces deux minutes de silence à la mémoire de leurs morts, tombés au cours des deux guerres mondiales. Les véhicules publics et privés ont également observé ces deux minutes de silence. Tout Montréal était immobile dans le souvenir des disparus.

Après ces instants de silence, le clairon a entonné le "Réveil". La foule a ensuite chanté le "God Save The King". Plus tôt, des couronnes de fleurs ont été déposées au pied du cénatophe.

Les vétérans et des unités militaires ont défilé rue Metcalfe jusqu'à la rue Sherbrooke où ils ont reçu le salut, en face du United Service Club, du major-général R. O. G. Morton, d'une mère anonyme dont les deux fils sont morts à la guerre, et d'un ancien combattant anonyme de la première Grande Guerre.

Ont déposé des couronnes de fleurs au cénatophe: le vice-marchal de l'Air Adélaïde Raymond, aide-de-camp du lieutenant-gouverneur; M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif, représentant du maire; le commandant P. A. Langlois, de la Marine canadienne; le major-général Morton; le commandant de l'Air A. C. Ripley; M. A. G. Munich, président de la Légion canadienne, section Québec; de même que les représentants de plusieurs organismes.

Conférence sur la télévision. "L'avenement de la télévision" tel est le titre de la conférence que prononcera ce soir, au Ritz-Carlton, M. Florent Forget, directeur des programmes de télévision pour Montréal. M. Forget parlera au dîner-causerie hebdomadaire du Club des anciens de Sainte-Marie.

INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN

"Venex et desserrez votre ceinture de deux oeilllets"

Martin's
DEPUIS 1861

La plus ancienne salle à manger à Montréal
LES FRÈRES MARTIN
Restaurateurs — Marchands de liquides — Hôtellers
depuis 1861
rue Wadon

Particularités:
CINQ RESTAURANTS À VOTRE CHOIX: BAR DE METS MARITIMES — BAR A COCKTAIL — BIENÔT NOUVEAU BAR DE METS SUR LE GRILL — LE QUATRO BOB MAHMY avec le voix chaude de la jolie JOYCE — Ronnie MATHEWS, fameux organiste aveugle... George FIALA, à l'heure du dîner, dans le grill, etc.

Stationnés à 1150 St-Antoine, Skyway Service Station, sans charge
Accommodations pour banquets et réceptions de mariages
Lunch pour réunions d'hommes d'affaires, 25 à 50 personnes
Banquets tardifs, tabagie, 40 à 75 personnes
Appelez M. Alfred Martin Jr., gérant de la promotion et des banquets
5 lignes directes, 110 locaux. UN. 6-3462

I. R. T.
vous offre
Cours du Soir
en Radiodiffusion

★ REALISATION
★ INTERPRETATION AU MICRO
★ L'ANNONCEUR
★ LE DRAMATURGE
★ CAUSERIE
★ INGENIEUR-OPERATEUR
★ EFFETS SONORES

ROGER BAULU
un des instructeurs bien connus à I.R.T.

INSCRIPTIONS ACCEPTÉES MAINTENANT
Pour brochures, formules d'inscription ou rendez-vous:
Mlle J. Desjardins, Directrice
3405 Côte-des-Neiges (coin Sherbrooke)
Téléphone: Glenview 3579

INSTITUT EN RADIOPHONIE ET TÉLÉVISION INC.



Cary Grant, Sydney Blackmer et Jeanne Crain; dans une scène du film "People Will Talk", actuellement à l'affiche du cinéma Palace.

"Sous le ciel de Paris coule la Seine", un film splendide

Une petite fille qui était venue chercher à Paris l'amour et qui trouve la fortune et la mort, une vieille dame qui quête un peu de nourriture pour ses chats qui sont sa seule consolation, un interne qui rate un examen, un jeune mannequin qui aime vraiment cet interne et qui refuse même un lucratif voyage aux États-Unis pour lui, un photographe typique, un ouvrier en grève qui célèbre son vingt-cinquième anniversaire de mariage, un halluciné qui est à la recherche du beau et de l'infini, une petite fille qui ne veut pas rentrer chez elle parce qu'elle a eu des mauvaises notes à l'école, et la Tour Eiffel, qui regarde impassible des milliers d'êtres humains qui vont et viennent à Paris et des centaines de drames, grands ou petits qui éclatent quotidiennement, et la place des Vosges, et le jardin des Tuileries, et la Seine qui coule toujours, et les fontaines du Palais de Chaillot, et les milliers de toits qui paraissent morts et qui, pourtant, abritent des milliers de vies, et les grandes artères — c'est tout cela le film "Sous le ciel de Paris coule la Seine", qui vient de prendre l'affiche du cinéma de Paris; un film extraordinaire d'une ingéniosité renversante et d'une beauté qui vous fait rêver d'aller visiter aussitôt que possible la Ville-Lumière.

"Sous le ciel de Paris coule la Seine" est une journée à Paris. Comme il s'en passe des choses! Par un procédé ingénieux, des êtres qui n'ont aucun rapport entre eux si ce n'est qu'ils habitent la grande ville de Paris vaquent à leurs travaux quotidiens et se rapprochent presque inconsciemment à mesure que le jour progresse et par un concours de circonstances logiques arrivent à se rencontrer, à se mêler, à nouer et à dénouer un grand drame qui se terminera pour les uns d'une façon tragique, pour les autres d'une façon heureuse. Six histoires différentes qui se fondent en une seule par la magie et l'intelligence du scénariste Jeanson et le sens du rythme et du détail du metteur en scène. Duvivier, le tout animé par un dialogue et des commentaires fins, chauds, exquises, et par des images splendides, des images qui en disent plus que les plus belles et les plus vivantes descriptions. Combien de tableaux superbement réussis! Soulignons par exemple celui de la noce, celui du candidat qui rate son examen, celui de l'opération qui est d'un réalisme à donner le frisson, celui des deux gosses qui partent en exploration sur la Seine, celui de la pauvre femme qui donne à manger à ses chats, celui de la tentative d'assassinat et de la poursuite qui s'ensuit dans les arcades de la Place des Vosges.

Quelle interprétation! Tant de personnages rendus vivants par des artistes convaincus et convaincant. Jean Brocard, en ouverture, Brigitte Aubert, en petite campagnarde qui est venue à Paris chercher l'amour, sous la tête d'une distribution qui a été choisie avec un soin minutieux.

François Perrier fait une narration pleine d'intelligence et de feu, sachant faire ressortir les subtilités et les beautés du texte.

"Sous le ciel de Paris coule la Seine" est un film à voir et à revoir.

AU ST-DENIS — "La Voyageuse Inattendue"

Voici un agréable petit film qui renferme des scènes charmantes. L'histoire est amusante et elle est bien défendue par Georges Marchal, la pétillante Dany Robin et le remarquable Dinan. Dialogue léger et vivant.

Danny Robin incarne le rôle d'une petite fille qui travaille pour une bande de voleurs d'automobiles. Elle rencontre ses victimes sur le quai d'une gare. Elle accoste jeune ou vieux, leur raconte une histoire larmoyante, les entraîne dans un restaurant et pendant qu'elle est l'objet de leurs soins, ses copains volent la voiture de la "pauvre victime". Ce petit stratagème est découvert par un photographe qui en a été lui-même la victime. Comme il a pitié de la petite fille, il l'amène chez lui, lui apprend le métier de mannequin, et, il va sans dire, s'amarçonne d'elle.

En programme double, on peut voir au Saint-Denis "Trois télégrammes", un film d'Henri Decoin.

Roland COTE

Matinées Symphoniques

Au deuxième concert, qui donnera M. Wilfrid Pelletier à l'auditorium du Plateau, samedi prochain le 17 septembre à 3,00 p.m. le programme sera le suivant:

1—Orphée aux Enfers, Offenbach; 2—Eine Kleine Nachtmusik, Mozart; 3—Non più andrai "Noces de Figaro", Mozart; Soliste: Joseph Rouleau; 4—Wonderful Wood Wind Circus, Julius Levine et 5—Facade "Suite no. 1", William Walton; a) Polka; b) Valse; c) Swiss jodeling song; d) Tarantelle sagillana.

Un restaurant où l'on sert une cuisine française authentique

Chef STIEN

LEO PRUD'HOMME

ADMINISTRATEUR

MENU TABLE D'HÔTE

Comprendant: un bifteck minute, rôti de boeuf, hors-d'œuvre, soupe, entrée et dessert inclus.

SPECIALITES FRANÇAISES

• Dîners intimes

• Tables d'hôtes

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

• Bieres et vins de choix

Un captivant tour de chant présenté par Yvette Giraud

Yvette Giraud, qui obtenait un très beau succès avec le deuxième music hall de Paris au théâtre His Majesty's, il y a deux ans, est de retour à Montréal et les habitués du Continental ont l'occasion de l'entendre et de l'applaudir chaque soir. Yvette Giraud est la créatrice de nombreux succès de la chansonnette française.

Yvette Giraud a hérité d'une très jolie et d'une très prenante voix; c'est une voix pleine de douceur, berçante, caressante. Grande artiste, Yvette Giraud détaille chacune de ses chansons et sait faire ressortir toutes les beautés de la mélodie et des paroles. L'interprétation de ses chansons ressemble à de la fine dentelle, à une toile soigneusement tissée ou à un bijou finement ciselé. Il n'y a rien de plus beau que d'entendre Yvette Giraud chanter "Un petit bout de satin" ou "L'Amour des poètes". Son tour de chant comprend en plus de ces deux belles chansons, "Avril au Portugal", "Mme Spitzmaker", "La Chambre", "J'ai peur", "Made-moiselle Hortensia" et "Domino", qu'elle interprète en anglais.

Yvette Giraud est entourée d'excellents numéros de variété. Mentionnons tout d'abord Manuël et Monita Viera, qui présentent au public deux singes bien domptés, Tippy et Cobina. Ces deux bêtes intelligentes accomplissent toutes sortes d'exploits, jouent différents instruments de musique et se comportent d'une amusante façon pendant tout le temps qu'ils sont sur le plateau. Mentionnons ensuite le trio Karpis qui exécutent d'excitantes acrobaties.

Léon Lachance est l'animateur du spectacle. Les orchestres de Johnny DiMario et Tony de la Cruz font les frais de la musique.

R.C.

Retour à l'affiche

★ TIZOUNE

★ Jean-Paul BOUVRETTE, M.C.

★ RYAN & RAY, danseurs

★ Genevieve DAY, comédienne et instrumentiste

CONCOURS DE BEAUTE

Chaque semaine

lundi — mardi et mercredi soir

Un spectacle spécial le dimanche après-midi

avec RALPH LACHANCE

et son trio

Nombreux prix à gagner

AU CHIC CAFE

HA. 2095 — PL. 0021

94 est. rue Ste-Catherine

caso loma

HA. 2095 — PL. 0021

94 est. rue Ste-Catherine

caso loma

HA. 2095 — PL. 0021

94 est. rue Ste-Catherine

caso loma

HA. 2095 — PL. 0021

94 est. rue Ste-Catherine

caso loma

HA. 2095 — PL. 0021

94 est. rue Ste-Catherine

caso loma

HA. 2095 — PL. 0021

94 est. rue Ste-Catherine

caso loma

HA. 2095 — PL. 0021

94 est. rue Ste-Catherine

caso loma

HA. 2095 — PL. 0021

94 est. rue Ste-Catherine

caso loma

HA. 2095 — PL. 0021

94 est. rue Ste-Catherine

caso loma

HA. 2095 — PL. 0021

94 est. rue Ste-Catherine

caso loma

HA. 2095 — PL. 0021

94 est. rue Ste-Catherine

caso loma

HA. 2095 — PL. 0021

94 est. rue Ste-Catherine

caso loma

HA. 2095 — PL. 0021

94 est. rue Ste-Catherine

caso loma

HA. 2095 — PL. 0021

94 est. rue Ste-Catherine

caso loma

HA. 2095 — PL. 0021

94 est. rue Ste-Catherine

caso loma

HA. 2095 — PL. 0021

94 est. rue Ste-Catherine

caso loma

HA. 2095 — PL. 0021

94 est. rue Ste-Catherine

caso loma

HA. 2095 — PL. 0021

94 est. rue Ste-Catherine

caso loma

HA. 2095 — PL. 0021

94 est. rue Ste-Catherine

caso loma

HA. 2095 — PL. 0021

Gracie Barrie, au Normandie, ce soir

Gracie Barrie, une petite fille qui, sur le public, a l'effet d'un beau rayon de soleil après la pluie, est la vedette du spectacle qui prend ce soir l'affiche au Normandie. Cette fantaisiste et comédienne obtient présentement un immense succès aux États-Unis avec des chansons qui ont été expressément écrites pour elle; de plus, elle interprète quelques succès du jour. Elle anime son tour de chant d'amusantes réflexions.

Max Chimitov et son orchestre ainsi que le trio Hal White font les frais de la musique au Normandie, de l'hôtel Mont-Royal. Norma Hut-ton présente le spectacle.

La belle distribution

de "Student Prince"

aux Variétés Lyriques

Voici l'excellente distribution de

"Student Prince", que les Variétés

Lyriques donneront en version

française au Monument National

les 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 24,

25, 27, 28 et 29 novembre, ainsi

que les 1, 2, 4 et 5 décembre pro-

chain.

Kathie, Marthe Letourneau;

Grethen, Olivette Thibault; Prin-

cesse Margaret, Yolande Dulude;

Grande Duce, Anasie Rose

Rey-Duzil; Comtesse Leydan, Ja-

nine Viner; Prince Karl Franz, An-

dré Turp; Dr. Engel, Louis Bour-

don; Lutz, Julien Lippe; Hubert,

Jean-Paul Jeannotte; Lucas, Ar-

mand Renaud; Aterberg, Jean-Paul

Syrie; Delfel, Serge Bailly; Van

Mark, Georges Toupin; Capitaine

Tarnitz, Jules Bruyère; Ruder,

Yvan Blain; Toni, Camille Duchar-

me et Baron Arnheim, Laurent

Gilbert.

Les décors sont de Marcel Sa-

lette; danses et ensemble réglés

par Michelle Perreault et le chef

d'orchestre sera Jean Goulet.

W. R. Burnett, célèbre roman-

cier, est le scénariste du film "The

Racket", que les studios RKO sont

présentement à tourner.

2 FILMS

EMTANTS

CORNEL WILDE

Jenny

FEMME

MARQUÉE

L'HOMME

QUI VÉCUT

DEUX FOIS

Avec Ralph BELLAMY

ELECTRA

1114 ST-CATHERINE EST. CH. 1117

2 FILMS

GRANDS

ABBOTT

COSTELLO

"La Veuve Joyeuse

DE L'OUEST"

La LUPINO

Howard DUFF

Stephen McNALLY

CHAMPLAIN

810 ST-CATHERINE E. ... FA. 1808

2 FILMS

GRANDS

ABBOTT

COSTELLO

"La Veuve Joyeuse

DE L'OUEST"

La LUPINO

Howard DUFF

Stephen McNALLY

CHAMPLAIN

810 ST-CATHERINE E. ... FA. 1808

2 FILMS

GRANDS

ABBOTT

COSTELLO

"La Veuve Joyeuse

DE L'OUEST"

La LUPINO

Howard DUFF

Stephen McNALLY

CHAMPLAIN

810 ST-CATHERINE E. ... FA. 1808

2 FILMS

GRANDS

ABBOTT

COSTELLO

"La Veuve Joyeuse

DE L'OUEST"

La LUPINO

Howard DUFF

Stephen McNALLY

CHAMPLAIN

810 ST-CATHERINE E. ... FA. 1808

2 FILMS

GRANDS

HORAIRE DE NOS SPECTACLES

CAPITOL — "Desert Fox", 10.15, 12.35, 2.45, 4.15, 6.35, 8.55, 11.15, 1.35, 3.55, 6.15, 8.35, 10.5

Petits faits dans le monde actuel

Le "Meurtre dans la Cathédrale"? Une bagatelle au prix de ce qui vient de se passer en Angleterre à Market Harborough, dans le Leicestershire.

Une église, charmante et vieille, comme on n'en voit qu'en Europe, a été transformée en champ de bataille par deux armées volantes et combattantes. Les guêpes ont déclaré la guerre aux abeilles et pendant plus de huit jours, ce ne fut, sous les voûtes, que tournolements et bourdonnements, à grand renfort de coup d'aiguillon.

La victoire échoit au plus fort, mais non au plus sympathique car les guêpes mirent les abeilles K.O. et depuis, les voleuses se repaissent du miel des ruches abandonnées. Tout le temps qu'a duré le combat aérien, il a fallu fermer l'église, les fidèles s'y seraient fait massacrer.

La guerre, c'est une si aimable chose que les insectes eux-mêmes la veulent, fraîche, joyeuse et totale.

Quel dommage que le Pirée ne soit pas un homme! Il doit bien le regretter, surtout s'il lit les journaux et a vu la photo de la charmante marraine du bateau "Samuel G. Howe". Brune, une figure à l'ovale parfait mangée par des yeux noirs et profonds, la jeune personne portait, pour la cérémonie, le costume grec des grands jours, avec ses riches broderies et ses dentelles faites à la main. Non seulement elle a brisé la bouteille de champagne traditionnelle sur les flancs du navire, mais elle a présenté les couleurs aux Américains.

Une jolote fille, cela exprime bien la renaissance d'un peuple, n'est-ce pas, Gabadadi?

Quand j'aurai un million ou deux, (comme vous voyez, c'est pour bientôt) j'irai planter mes choux, prendre mes invalides su, la Côte d'Azur. A Nice, ces jours derniers, a eu lieu la traditionnelle fête des Vendanges. Et dans le Midi une fête sans chapeaux allégoriques, ce n'est pas une fête. Un joyeux et étalé Bacchus se promenant donc dans une voiture garnie de grappes et de jolies filles, mais ce n'est pas tout. La vieille fontaine de la Place Massena avait cessé, pour un moment, de donner de l'eau parce que, figurez-vous, elle laissait couler du vin, ce bon petit vin rosé des côtes du Rhône.

Des roses, des oeillets, du mimosa, un ciel bleu, une mer encore plus et cela à cœur d'année, où voulez-vous aller les croquer, à petites bouchées, vos deux ou trois millions, si ce n'est en ce paradis?

Mais hélas !

Odette OLIGNY

Au "Press Club"

La nouvelle présidente du Canadian Women's Press Club, section montrealaise, est Mlle Genevieve Barré. L'élection annuelle s'est déroulée dans le salon bleu de l'hôtel Ritz-Carlton, à Montréal, au cours de la 37ième réunion annuelle de ce groupement.

Les autres membres du nouveau comité exécutif sont les suivants: Mme Marion McCormick, première vice-présidente; Mme Lucette Robert, deuxième vice-présidente; Mlle Doyle Kline, secrétaire-archiviste; Mlle Margaret Howes, secrétaire-correspondante; Mlle Dawn McLaughlin, historiographe. La présidence de l'élection avait été confiée à Mlle Eileen Kerr.

La nouvelle présidente du Press-Club remercia ses compagnes de la marque d'estime qu'elles lui ont témoignée, en lui confiant ce poste de confiance. Plus tard, elle rappela les buts de l'association et promit de travailler fermement dans le but de mettre en pratique les visées de l'association.

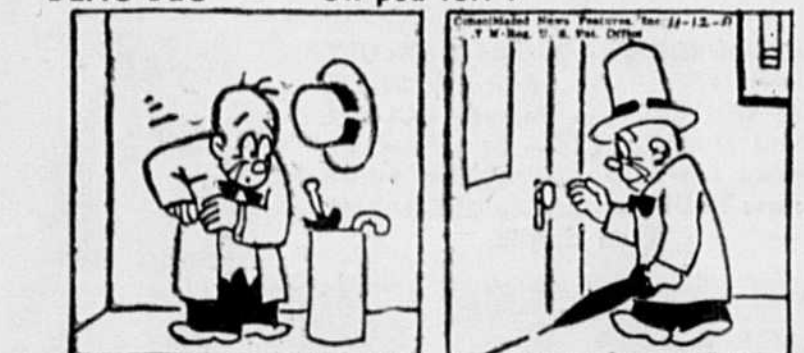
Le rouge à lèvres

Les lèvres aux contours bien dessinés sont agréables à regarder. Aussi, un manufacturier vient de mettre sur le marché un rouge à lèvres qui fera certainement des merveilles en ce sens. La caractéristique principale de ce nouveau produit est la durabilité. Celles qui l'ont déjà employé se sont aperçues qu'il demeure collé aux lèvres, même en mangeant et en buvant. On conseille, cependant, après application, de laisser sécher pendant une couple de minutes sur les lèvres avant d'essuyer les contours à l'aide d'un mouchoir.

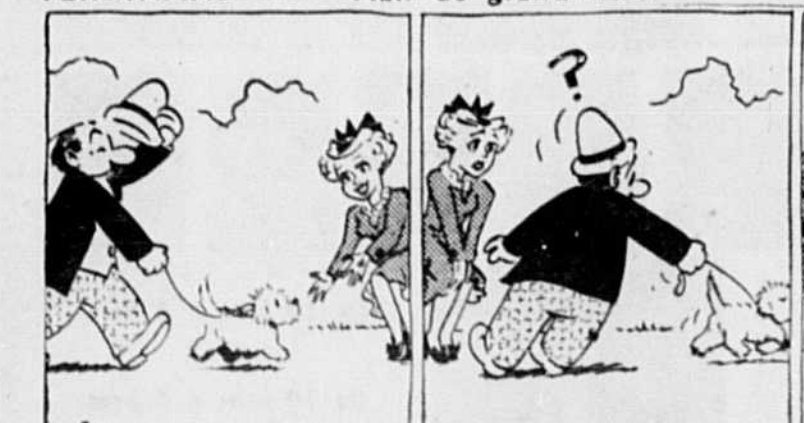
L'America, gagnant du premier trophée de la course "America", pour les E.-U., en 1851, a servi contre les Etats-Unis comme runner de blocus pour les Contre-archivistes, pendant la guerre civile! C'est, il a été renforcé par les Fédéraux et a servi de croiseur. Il a participé de nouveau à la course pour les E.-U., en 1870!

Bien que le soufflage du verre ait été trouvé par les Phéniciens vers l'an 300 avant J.-C., en se servant d'un tube creux, il a fallu près de 2.000 ans avant que des changements de base survinrent dans la fabrication du verre!

BEAU-BEC — Un peu fort!



FERDINAND — Flair de grand-mère



MONDANITÉS

Bal de la Ligue

Deux artistes réputés, Joska de Barbary et Marjane, ont accepté de se faire entendre au cabaret du bal de la Jeunesse Féminine donné le vendredi 16 novembre, au Mont-Royal, sous le patronage d'honneur de l'ambassadeur de France et de Mme Hubert Guérin.

Prochain mariage

M. et Mme René Poirier, d'Outremont, annoncent le mariage de leur fille, Lorraine, avec M. Gilles Thersereault, fils de M. Paul Thersereault, décédé, et de Mme A. Brault. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, dans l'intimité, le samedi 17 novembre, à 9 heures, en la chapelle Saint-Victor de l'église Notre-Dame de Grâce.

Zylinski de Martigny

Ce matin, à onze heures, en la chapelle de la Basilique, M. le chanoine Jacques L. de Martigny bénissait le mariage de sa cousine, Mlle Huguette LeMoine, de Martigny, fille du lieutenant-colonel et de Mme Huguette LeMoine de Martigny, avec M. Georges-André Zylinski, fils de Mme Tadeusz Braezinski et beau-fils de l'ancien consul général de Pologne au Canada. Le sanctuaire était décoré de fleurs d'automne et pendant la messe, un programme musical fut exécuté.

M. Zylinski, Braezinski était le témoin de son frère. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe, d'une grande simplicité de lignes, de roman blanc, un voile de tulle illusion légèrement froncé et une gerbe de pompons blancs. M. et Mme Zylinski sont partis pour un voyage aux Etats-Unis. Mme Zylinski portait alors un tailleur gris, un petit chapeau de velours abricot avec blouse de même ton, un manteau de lainage rocaille et des accessoires d'antiope.

Lavigne-Hamel

Ce matin, à neuf heures et demie, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Saint-Stanislas de Kostka, décorée à profusion d'oeillets et de pompons, avait lieu le mariage de Mlle Louise Hamel, fille de M. et Mme Arthur Hamel, avec le notaire Marc Lavigne, fils de M. et de Mme Jules Lavigne, de LaSalle. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Vincent Roy, P.B., et pendant la messe, Mme Fernand Hébert exécuta le programme de chant.

M. Lavigne était le témoin de son fils. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe princesse de bengaline blanche rehaussée d'un col Médicis, un voile semé de tulle illusion et une cascade d'oeillets blancs. M. Arthur Hamel et Claude Gourdau plaçaient les invités.

Mme Hamel, mère de la mariée, portait une robe de crêpe façonné blanc ardoise, un chapeau et des accessoires noirs et un bouquet d'oeillets roses. Mme Lavigne, mère du marié, portait une robe de roman brun, un chapeau et des accessoires de même ton et une touffe de roses rouges au corsage. Une réception chez M. et Mme Hamel, boulevard Saint-Joseph, suivit la cérémonie. Les salons étaient décorés de fleurs et de feuillage d'automne.

M. et Mme Lavigne partirent ensuite en avion pour les Bermudes. Pour voyager, Mme Lavigne portait un costume vert chasseur, un chapeau de plumes de même teinte, des accessoires noirs, une écharpe d'écureuil de Russie et un bouquet de pompons bronze. Parmi les invités venus de l'extérieur, on remarquait: M. et Mme Claude Gourdau, Mme A. Lemieux, M. et Mme Paul Roy, et Mme Louis Roy, M. et Mme Oscar Hamel, le docteur Richard Lessard, MM. Pierre et Arthur Lavigne, tous de Québec, M. et Mme Jules Lavigne, de LaSalle, le docteur E.-B. Fitzgerald, de Boston, ainsi que Mlle Paule Lavigne et G. Gosselin.

Déplacements

Mme Gatién Robert passe une semaine à New-York.

M. et Mme Roger Paquet, de Québec, se sont embarqués, cette semaine, à New-York, à bord du "Queen of Bermuda" pour une croisière aux Bermudes.

Le docteur et Mme Eudore Dubé étaient de passage à Québec, ces jours derniers, à l'occasion de l'ouverture de la session provinciale.

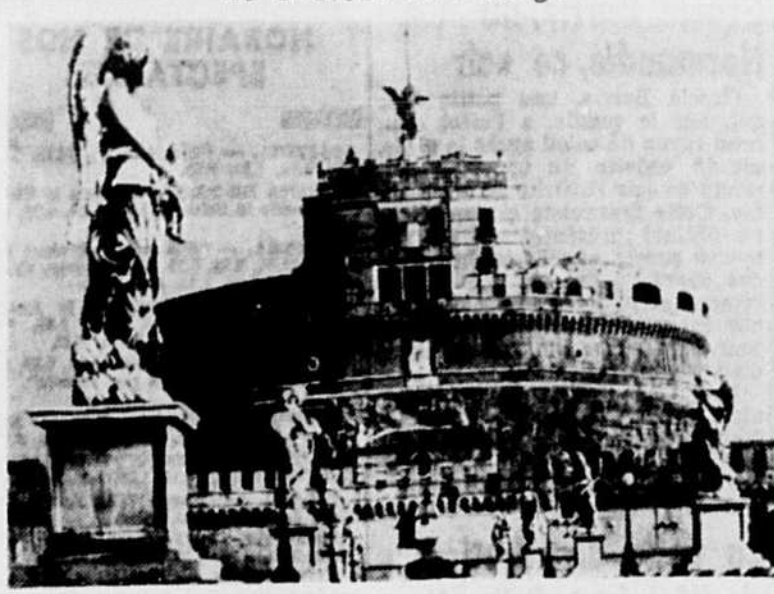
M. et Mme J.-W.-R. Burstall sont retournés à Québec, après un court séjour à Montréal.

Mme Carlos Cervera, de Los Angeles, et sa fille, Linda, ont passé plusieurs mois à Québec, chez ses parents.

M. et Mme Eudore Vaillancourt, de Québec, sont partis pour les Bermudes.

Mlle Jacqueline L'Heureux, de Ville Mont-Royal, est revenue de la (Suite 7e page, 1ère col.)

Le Château Saint-Ange



Le Château Saint-Ange, ancienne forteresse, et primitivement tombeau d'Hadrien. Une galerie couverte, encore existante, le relie, des 16e siècle au Palais du Vatican. Les papes, menacés y cherchaient refuge. L'ange qui tient l'épée est placé au sommet et à ses pieds, s'étend une terrasse et un chemin de ronde d'où on découvre tout Rome. Le Pont Saint-Ange, en face, enjambe le Tibre.

Il y aura un an demain que l'Obiou prenait ses victimes

par Odette OLIGNY

C'est "jamais Dieu possible"! Le temps ne se régle plus sur les chevaux du Soleil et Phaéton se promène en avion à réaction! Quand on pense qu'il y aura un an demain que la catastrophe de l'Obiou a eu lieu...

Il y a un an, j'étais à Rome, où j'avais été déléguée pour assister à la béatification de Marguerite Bourgeoise, la plus célèbre des filles de Troies.

Départ

L'île-de-France est un beau grand navire. Ce n'est pas sa faute si la traversée fut des plus tranquilles, sans histoire, ni au singulier, ni au pluriel. J'avais comme compagnons M. et Mme Yoland Guérard et leur fils Yves, devenus, depuis, de vieux Parisiens.

Cinq ou six longs jours de voyage sur une mer grise, normale en octobre-novembre et enfin, nous voilà au Havre.

Paris

Paris, est toujours beau. En automne, le travail me régalait, car ce n'est pas la traversée qui était irrisiblement charmante, à ses glorieux deux mille ans. La ville tout entière s'habille de gris mais elle sait toujours épargner à son corsage et les fleurs et les rayons de soleil.

Je n'y passai que quelques heures, car mes travaux me régalait à Troyes où j'arrivai le soir même, trop tard toutefois pour commencer mes visites.

A Troyes

J'étais arrivée comme marée en carène, au travail me régalait. Henri Terré se préparait à partir en avion pour Rome car c'est l'évêque de Troyes, Monseigneur Julien Le Couédic, dont Montréal a reçu la visite au mois de janvier dernier, qui devait faire, à l'église Saint-Louis des Français, de la Ville Eternelle, le panégyrique de la Bienheureuse.

Le temps de donner un coup de téléphone à Paris et ma place était retenue dans le même avion.

Vol de nuit

Les beaux avions d'Air-France sillonnent tous les ciels. Celui qui nous emmena à Rome n'était qu'à mi-chemin lorsqu'il toucha l'aéroport romain. Il lui fallait continuer son vol, jusqu'à Istanbul. N'est-ce pas que c'est merveilleusement évocateur, ce grand oiseau brillant qui, de Paris, va en trois coups d'ailes jusqu'à la Corne-d'Or, en survolant cette Méditerranée dont la Côte d'Azur m'a appris la couleur?

Il faisait encore clair malgré la grisaille ambiante lorsque le notre quitta Orly. Au-dessous de nous, Paris commençait à se piquer d'étoiles et bouillait nerveusement autour de son cou le ruban argenté de la Seine.

Dans un avion, rien à faire, qu'à se laisser emporter. Et la nuit soudain, nous enveloppa. La plus charmante diversion fut le dîner, servi avec célérité et arrosé d'un Champagne que les Troyens sont toujours à même d'apprécier.

L'euphorie qui suit un bon repas ne tarda pas à nous saisir et l'équipage mit les lumières en veilleuse. Nous volions dans le velours, sans un heurt, sans une de ces "poches d'air" qui terrorisent les passagers encore novices.

Nuit bleue d'Italie

Le hublot, gros œil rond ouvert sur l'infini courait-il au devant du jour? La nuit devenait de plus en plus bleue, toute faite de satin et en bas se devinait l'imminence d'une grande ville, au halo d'or rouge montant à l'assaut de l'azur sombre. Déjà!... A peine trois heures de vol et nous étions déjà à Rome. Atterrissage parfait. Débar-

Jeff Hayes



Mik



Aventures au sein des eaux

Le professeur Eugénie Clark, une femme encore dans la vingtaine, attirait dernièrement l'attention de la Presse américaine, à son retour à New-York, après avoir passé plusieurs mois en Egypte. Cette jeune femme se livre à l'étude de la vie et des mœurs des poissons de tous genres. Non contente d'avoir acquis de précieuses connaissances dans des publications très volumineuses, Mlle Clark a passé assez fréquemment le costume de scaphandrier pour explorer à son aise le fond de nombreux cours d'eau d'Amérique, d'Asie, d'Afrique et d'Europe. "Ce genre d'occupation est si merveilleux, dit-elle, que je ne parviens pas à comprendre qu'il n'y ait si peu de gens s'y intéresse".

Le professeur Clark est revenue à New-York ces jours derniers, après avoir séjourné une dizaine de mois en Egypte, afin d'étudier les divers genres de poissons que l'on trouve dans la Mer Rouge. Elle a ainsi compilé d'intéressantes notes sur les poissons venimeux, sur lesquels on ne possède que très peu de détails.

La jeune femme s'est livrée à ses travaux de recherches à un endroit isolé près du désert du Sahara, et elle a rapporté aux Etats-Unis quelques spécimens à peu près inconnus des ichtyologistes.

Pendant son séjour au pays des pharaons, le professeur Clark put étudier à loisir la vie des barracudas, des requins, et d'autres monstres marins. Plusieurs fois, elle vint près d'être la proie de ces poissons voraces, mais parvint à leur échapper de justesse.

Chaque matin, notre jeune interlocutrice se levait tôt, afin de monter dans une embarcation qui la conduisait non loin d'un récif de corail où elle s'emparait de poissons, tantôt à la lance, tantôt à l'aide d'un filet.

Puis elle revenait au quai, pour transporter ses spécimens à un laboratoire mobile, les assortir, prendre quelques notes et préparer ses échantillons devant être examinés au microscope.

Un jour que Mlle Clark et son compagnon se baignaient à leur occupation habituelle sous l'ombre d'un énorme barracuda fit soudainement son apparition. En un clin d'oeil, notre interlocutrice réalisa que le vorace poisson avait été attiré à cet endroit par les espadrilles que portait la jeune savante. Elle lui conseilla donc de faire immédiatement marche arrière et de retourner le plus vite possible à l'embarcation. Par suite de cet incident qui aurait pu tourner au tragique, de souligner Mlle Clark, le refus de retourner sous l'arbre pendant les trois jours qui suivirent.

Une jeune dame de Québec qui n'a pas cessé de prendre des notes sur un volumineux carnet. Avec elle j'ai visité les Catacombes de Saint-Louis, fait les quatre Basiliques Majeures pour gagner le Jubilé, prié au tombeau de Ste-Cécile et vénéré les reliques de Ste-Praxède. Il n'y a qu'au Château Saint-Ange que je sois allée seule, seule, à la lettre, sans même de guide, que j'avais fui comme... un être inutile.

Le Château Saint-Ange

Lui aussi, je l'ai beaucoup étudié et je pouvais le saluer. L'entrée est assez impressionnante. On ne sait pas très bien, sous cette voûte, si on entre sous terre ou si on va vers le soleil. Et puis tout à coup, c'est l'arrivée dans la cour et la cour chantante et presque campagnarde où on trouve des boulets de canon, entassés comme des oeufs et à peu près aussi inoffensifs. Sur le mur pend la chaîne de la cloche qui, il y a des centaines d'années, criait au secours, quand l'ennemi menaçait.

J'ai gravi les escaliers et suis allée sur la terrasse inondée de soleil, jusqu'aux pieds de l'Ange qui donne son nouveau nom au Château, autrefois mausolée d'Hadrien. Ça fait quelque chose, je vous assure, de s'accouder à la rampe de la loggia de Jules II, le pape guerrier, de penser, en regardant couler le Tibre à toutes les grandes figures du merveilleux seizième.

Le pont, là, juste devant, avec son peuple de statues du Bernin. Faisons le tour du chemin de ronde. Tout Rome est là, vue générale que l'oeil embrasse et garde comme un trésor, dans la boîte d'or des souvenirs.

13 novembre

Je ne parle pas l'italien mais je peux le lire presque couramment, ce qui n'est pas tellement un exploit pour qui parle français. Les journaux romains ont été les premiers à nous apprendre que le massif de l'Obiou, dans les Alpes françaises, avait saisi en ses griffes déjà blanches de neige, un avion entièrement occupé par des pèlerins canadiens, dont il avait d'ailleurs pris le nom. Ce fut une consternation. Et comme les journaux de Rome avaient donné la liste des passagers sinistrés, c'est à qui ferait, à l'hôtel où demeuraient plusieurs autres Canadiens, un pénible pointage.

Pas un, il n'y a pas un survivant! Et toute seule, à Rome, j'essayais de m'imaginer la consternation que la terrible nouvelle répandrait en touchant Québec.

La Vieille Capitale peut être sûre que, ce jour-là, tous les coeurs ont battu avec elle et que de partout ont monté des condoléances sincères.

Puis ce furent les voyages dramatiques au pied de l'épave, et la messe dite à St-Pierre de Rome par Son Excellence Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal. J'y assistais et tout près de moi, la tête dans ses mains, un jeune prêtre pleurait à gros sanglots.

Il y avait un bon, tout juste, demain. Oh! bien sûr, toutes ces personnes qui ont gagné leur jubilé, et ont reçu la bénédiction du Saint-Père ne pouvaient trouver plus belle mort, mais nous sommes humains et une pareille catastrophe nous émeut profondément.

Nul n'a oublié les victimes de la catastrophe de l'Obiou surtout ceux qui étaient à Rome en même temps qu'elles et ont, un moment partagé leurs espoirs. Et que leurs familles croient au souvenir, qu'un an ne suffit pas à effacer.



Non seulement il n'y a pas de mal mais il est normal qu'une maman permette aux adolescents de s'amuser, en groupe, chez elle

Q. — J'ai une fille de 15 ans, actuellement aux études. J'ai toute confiance en elle et nos rapports ont toujours été étroits et sincères. Elle fait partie d'un groupe de jeunes gens et jeunes filles de bonne famille, qui se réunissent parfois les uns chez les autres. J'ai une vieille tante qui trouve que j'ai tort de permettre à ma fille cette camaraderie, alléguant que de son temps, une jeune fille ne commençait guère à parler aux garçons que vers l'âge de 18 ou 19 ans. Je crois bien faire en laissant à ma fille ces quelques permissions et jusqu'ici je n'ai pas eu à m'en repentir. Pour les fêtes, je veux organiser un party, ai-je tort, comme le prétend ma tante?

Maman Sincère

R. — Mais non chère Madame vous n'avez pas tort du tout, au contraire. On ne peut, de nos jours, tenir les jeunes filles penchées sur d'inutiles travaux de Pénélope et les jeunes gens se raffinent d'autant mieux, sortant de l'enfance, qu'ils sont plus vite en contact avec les jeunes filles qu'ils savent fort bien qu'ils doivent respecter. Votre tante ne doit plus très bien se rappeler son temps, car je crois que tout au contraire de ce qu'elle prétend, on mariait les jeunes filles toutes jeunes, (trop jeunes) et parfois presque sans les consulter. On a beau nous faire croire qu'elles étaient heureuses, pas toujours, pauvres petites, mais ceci est une autre histoire, ne sortons pas du sujet.

Loins de vous blâmer, je trouve que vous faites bien de permettre à votre fille de rencontrer son groupe de camarades, puisque c'est chez les parents de l'un d'eux et que vous êtes certaine qu'il s'agit de jeunes gens de bonne famille.

Le respect que les jeunes gens ont les uns pour les autres est une très grande question d'éducation. Rien n'est plus pataud qu'un tout jeune homme qui n'a jamais eu de compagnie féminine. Au contact de jeunes filles, le garçon le plus près de l'enfant s'affine et devient gentilhomme, ne serait-ce que pour prouver à lui-même et aux autres qu'il est capable, lui aussi, d'être aimable et charmant.

Les jeunes filles prennent aussi, au contact de leurs camarades quelques-unes des belles qualités masculines et cela ne veut pas dire qu'elles tournent à la garçonne, au contraire. Il faut bien un jour, n'est-ce pas qu'un homme et une femme vivent ensemble, quand ils sont mariés et comment veut-on que cette vie commune soit possible si rien, jamais, ne les a rapprochés à l'âge où tout compte et où les impressions se gravent le plus fortement dans l'esprit?

Puisque vous êtes certaine de la bonne tenue des camarades de votre fille, vous avez parfaitement raison de les laisser se fréquenter, comme cela, en tout bien tout honneur, sous les yeux d'une mère de famille.

Mais oui, donnez un party pour le Jour de l'An. Vous enverrez les invitations une huitaine de jours d'avance et vous permettrez à votre fille d'agir un peu comme la maîtresse de maison. Naturellement, vous présiderez, mais vous saurez aussi laisser aux jeunes en qui vous avez confiance, l'impression très reconfortante qu'ils ne sont pas surveillés au sens préjudiciable du mot.

Et vous pourrez inviter la vieille tante pour qu'elle voie que les jeunes gens et jeunes filles bien élevés savent s'amuser entre eux honnêtement et sans équivoque et faire honneur à la maîtresse de maison qui les reçoit.

Q.—Pouvez-vous me donner une bonne recette de catsup vert?

Merci d'avance

R.—Oui, avec plaisir. Ayez une caisse de tomates vertes. Coupez ces tomates en tranches assez grosses que vous faites dégorger dans le sel une nuit, dans un vaste récipient. Quand les tomates ont rendu toute leur eau, lavez-les, pour ôter l'excédent de sel et faites-les égoutter. Dans un même chaudron, mettez les tomates vertes, un pied de céleri coupé en dés, trois grosses pommes, deux livres d'oignons coupés en rondelles ou en tranches, et si vous en aimez le goût, un piment vert doux tranché. Dans un petit sac mettez des épices de toutes sortes. Couvrez bien ce sac, dont le contenu ne doit pas se répandre. Couvrez de vinaigre les légumes et

Pour écrire à Odette : Adresser : LE COURRIER D'ODETTE "LE CANADA" 5221, rue de GASPÉ, MONTREAL

Pour Noces, Banquets, Réceptions : SALLES à LOUER 1146 EST. MONT-ROYAL Buffet Bon Goût TRAITEURS EXPERTS CL. 9112

APPRENEZ L'ANGLAIS — L'ESPAGNOL ou L'ITALIEN à la maison d'après la Méthode ECS Cours par correspondance le plus complet, le plus pratique, le plus efficace et surtout le plus intéressant jamais offert au public. Langues linguistiques, classiques, littéraires, modernes, dialectes, dialectes, dialectes. Elèves diplômés. Moyens d'excellence d'obtenir une belle formation et une situation lucrative. Renseignements également sur nos SERVICES D'ORIENTATION. Prospectus gratuits.

Les Etudes Chez Soi, 9140 Berri, Montréal, DU. 5460

Messieurs: Veuillez m'adresser par retour du courrier le prospectus gratuit

ANGLAIS ESPAGNOL ITALIEN ORIENTATION

Nom

Adresse

●●● Mondanités

(Suite de la dernière page)

Californie où elle a fait un séjour prolongé.

Conférence

M. Gérard Filion, directeur du Journal "Le Devoir", fera une conférence devant les membres du Cercle Juif de langue française, mardi, le 13 novembre, à 8 h. 30 p.m., à l'hôtel Mont-Royal.

Assemblée annuelle
L'assemblée annuelle de la section féminine du Musée des Beaux-Arts, est convoquée pour jeudi, le 22 novembre, à 5 h. p.m. Les membres sont priés d'y assister.

Vente de charité

La vente de Charité annuelle, au bénéfice des œuvres des Petites Sœurs de l'Assomption, aura lieu le samedi, 17 décembre, de 2 h. de l'après-midi à 10 h. du soir, à l'Ecole du Meuble, rue Berri, sous la présidence générale de Mme Alfred Thibaut. Le comité de direction est composé de: Mmes Georges-P. Vinant et François Duros (Alimentation); Mme Anatole Vanier (artisanat); Mme Walter Goyau (Au Bon Marché); Mme Raymond Eudes (Bonbons); Mme Emilien Dossin (cadeaux de Noël); Mme A. Barré (Crêches); Mme Roméo Payne (Fleurs); Mme Albert Dupuis (Jouets); Mme Jeanne Lanthier (Lingerie d'enfants); Mme Georges Pearson (Lingerie de maison); Mme Ernest Triat (Livres); Mme Claude Bolduc (Papeterie); Mme F. Eugène Thérien (soudure); Mme Jeanne Labrosse (Tricot et Lingerie); Mme Laura Messier (vestiaire); Mme Marie-Antoinette Baboyant (Publicité).

Soirée dansante

Un grand gala dansant se déroulera, au Cercle Universitaire, 515 est, rue Sherbrooke, le vendredi 30 novembre prochain. Y prendront part plusieurs vedettes de la radio et de la scène, ainsi que des personnalités du monde sportif. Les profits seront versés à l'arbre de Noël des orphelins de Saint-Arsène.

Partie de cartes

C'est samedi, le 17 novembre, à 2 h. p.m., que se retrouveront les anciennes de l'Ecole Normale Jacques-Cartier pour la partie de cartes annuelle. Sont invitées cordialement toutes celles qui sont passées par cette institution: élèves du cours normal ou de l'académie Notre-Dame des Ecoles, ainsi que leurs amies. Que chacune veuille bien considérer cette invitation comme personnelle. Celles qui désirent organiser des tables pourront s'adresser, pour demandes de billets, soit à l'Ecole Normale (W.L. 3833) ou à la présidente (CH. 6198).

Cent aviateurs canadiens partis pour l'Angleterre

OTTAWA, (P.C.) — Un groupe d'environ 100 officiers de l'aviation canadienne partent du Canada par avion ou par vaisseau dans quatre semaines constituer le nouveau commandement d'une escadrille de chasse du C.A.R.C. en Angleterre. La base sera sise à Luffenham, près de Leicester. D'autres aviateurs suivront plus tard. Un premier groupe était parti d'ici en août dernier pour préparer l'installation des quartiers généraux. Le commandant de l'escadrille sera le capitaine de groupe Edward Hale, d'Edmonton, Ont. La constitution de ce groupe de chasse n'est pas comprise dans l'organisation des escadrilles de chasseurs pour l'Angleterre et l'Europe. La première escadrille qui tombera sous le commandement du général Eisenhower est actuellement en route à bord du porte-avions "Magnificent". Onze escadrilles seront placées sous le commandement d'Eisenhower en 1953.



LA JOURNÉE ASTRALE

par STELLA
Si c'est votre fête aujourd'hui:

Vous êtes naturellement un chef. Vous possédez une grande habileté latente et vous n'avez qu'à bien développer ces dons pour devenir un personnage célèbre. Il est aussi probable que votre réputation grandira avec les années. Vous êtes bon écrivain et bon orateur. Vous pourriez devenir un écrivain célèbre et un orateur renommé. Puisque vous aimez étudier la nature humaine, vous savez donc discerner le drame de chacun et vous essayez toujours d'en dissiper la laideur. Vous n'aimez pas à voir souffrir les autres et vous ferez l'impossible pour que ceux qui sont moins fortunés que vous soient néanmoins heureux. Vous êtes aussi un bon homme d'affaires et vous ferez probablement beaucoup d'argent. Vous donnez généralement, sans songer au travail ardu qu'exigera l'avenir, pour refaire cet argent. Vous êtes très émotif. Vous vivez sans doute plusieurs aventures sentimentales avant de vous marier. Soyez certain, avant de choisir la personne qui partagera votre vie qu'elle possède toutes les qualités que vous desirerez rencontrer chez elle.

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent, aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparaît ci-dessous avec les dates qu'il domine.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — La routine est encore préférable, ce matin. Dans l'après-midi, étudiez les nouveaux projets que vous préparez. Faites des profits.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Ne vous préoccupez pas des nuages qui obscurciront vos plans; ils se dissiperont rapidement. Soyez ferme.

Capricorne — 23 déc. au 20 jan. — Ne faites pas de promesses aujourd'hui. Si vous êtes actif et ambitieux vous progresserez.

Verseau — 21 jan. au 19 fév. — La journée ne commencera pas très bien. Combinez vos intérêts sociaux et financiers pour de meilleurs résultats.

Poissons — 20 fév. au 21 mars — La routine est préférable ce matin. Pendant la soirée, trouvez des méthodes d'action pour rendre vos plans plus effectifs.

Bélier — 22 mars au 20 avril — Ne soyez pas extravagant. Conservez votre argent et votre énergie. Vous passerez une agréable soirée.

Taureau — 21 avril au 21 mai — Vous ferez des progrès. Travaillez avec acharnement; ne craignez pas l'effort. Vous serez dérangé aujourd'hui.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — Ne dérangez pas à vos habitudes régulières ce matin. Dans l'après-midi, quelques visites sociales vous seront utiles.

Cancer — 23 juin au 23 juillet — Une matinée tranquille, mais vous pouvez terminer beaucoup d'ouvrage si vous chassez la mélancolie et réglez certains problèmes en souffrance depuis quelque temps.

Lion — 24 juillet au 23 août — Soyez prudent ce matin. Ne comptez pas trop sur la chance. Pendant la soirée, visitez des amis.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Faites bien votre travail régulier. Mettez vos talents en évidence. Vous ferez des profits aujourd'hui.

Balance — 23 sept. au 23 oct. — Ne laissez pas fuir vos idées. Concentrez votre esprit sur les questions importantes et vous aurez de magnifiques résultats.

BRIDGE-CONTRAT

Plan d'attaque

Après la passe de Nord à la déclaration défensive d'Ouest, Sud fait une forte invitation à la manche en sautant à trois coeurs et en réouvant les enchères pour le côté opposé. Nord accepte de demander la manche à coeur et Ouest entame du Roi de pique.

Est joue brillamment en couvrant le Roi de son partenaire de son As pour retourner pique immédiatement. Il est évident pour tous les joueurs qu'Est n'a plus de pique et qu'il espère surcouper le mort.

Ouest continue du quatre de pique et le mort gagne en coupant avec le dix de coeur. Le meilleur atout du mort doit être utilisé, afin d'empêcher autant que possible Est de surcouper. A ce point, le Déclarant a gagné un peu de temps, mais il lui reste encore un pique perdant et il perdra son contrat s'il cherche à le faire couper immédiatement, parce que le plan défensif d'Est indique plus d'un atout. Le défausseur d'un carreau par Est à la troisième ronde de pique avertit le Déclarant qu'il ne pourra pas encaisser trois rondes de carreaux.

LES FRONDEURS BALEARES

Au temps de l'ancienne Rome, les indigènes des îles Baléares, à l'ouest de l'Espagne, étaient renommés comme frondeurs et faisaient partie des légions romaines.

pour y défausser son dernier pique.

Donneur: Nord
N.B. vulnérables.

NORD		SUD	
AS	AS	AS	AS
10 5 3	10 5 3	10 5 3	10 5 3
RD 10 6 3	RD 10 6 3	RD 10 6 3	RD 10 6 3
ART	ART	ART	ART
OUEST		EST	
AS	AS	AS	AS
10 5 3	10 5 3	10 5 3	10 5 3
RD 10 6 3	RD 10 6 3	RD 10 6 3	RD 10 6 3
ART	ART	ART	ART

Les déclarations:

Nord	Est	Sud	Ouest
1 10	1 10	1 10	1 10
passé	passé	passé	passé
4	4	4	4

Au congrès des ingénieurs sanitaires

A l'occasion du dixième anniversaire de l'Institut canadien des inspecteurs sanitaires, on a tenu à Montréal une journée d'étude intitulée "La journée de l'inspecteur sanitaire".

M. Paul Boucher, et M. Jean-Louis Laliberté ont traité respectivement des nécessités des villes modernes et d'innovation dans notre industrie laitière. Le Dr Adrien Plouffe, médecin hygiéniste, a aussi adressé la parole avant le dîner. Il avait intitulé sa causerie: "Un mal qui répand la terreur".

Au cours de l'après-midi les congressistes ont entendu M. J. Albert Hotte traiter du pain et de la salubrité de la boulangerie; le Dr Albert Lefebvre qui entretint son auditoire des facteurs économiques de la production laitière en regard des exigences de l'hygiène publique. La journée d'étude se termina par deux autres travaux présentés par M. Armand Gonnelle et M. François Brunelle.

A 6 heures, il y eut réception et buffet au Caféteria Moisson.

Près d'une centaine de délégués assistaient à ces assises. Il s'agissait de la succursale de la province de Québec.

Cette association est un organisme national qui s'étend de Halifax à Vancouver. Le président national assistait à ces réunions.



M. Gérard Filion, directeur du journal "Le Devoir", qui sera le conférencier lors de l'assemblée du Club Typographique, lundi, le 12 novembre, au Club Canadien.



Ste-Catherine et Guy FI. 2491
Hôtel Mont-Royal PL. 4550
Serres AT. 1125

on peut
se protéger
contre une
attaque
atomique

TOUTES LES
BONNES
VOLONTÉS
SONT
REQUISES

INSCRIVEZ-VOUS
AUJOURD'HUI AUX COURS
DE LA DÉFENSE CIVILE

● A partir de la mi-janvier vous pourrez, pendant vos loisirs, suivre une fois par semaine, les cours de la Défense Civile. Il y va de votre intérêt et de l'intérêt de ceux qui vous sont chers, de votre sécurité et de celle de vos concitoyens. Ces cours seront donnés par des experts, en divers endroits des villes et des municipalités suivantes: Montréal, Hampstead, Lachine, Montréal-Est, Montréal-Nord, Montréal-Ouest, Outremont, Pointe-aux-Trembles, Verdun, Ville LaSalle, Ville Mont-Royal, Ville St-Laurent, Ville St-Michel, Ville St-Pierre, Westmount.

● La Défense Civile fait appel à votre esprit civique. Répondez immédiatement à son invitation. Pour inscriptions et tous renseignements, adressez-vous aux postes de police et de pompiers des municipalités ci-haut mentionnées.

TOUS SONT LES BIENVENUS
AUX COURS DE LA
DÉFENSE CIVILE

LA DÉFENSE CIVILE
C'EST L'AFFAIRE DE
TOUT LE MONDE

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

HORIZONTALEMENT

- Unité monétaire russe.
- Brosse de roulier — En quel endroit.
- Corps susceptible d'empêcher une fermentation.
- Aliment approprié servi aux repas.
- Chef-lieu d'arrondissement (Drome).
- Riv. de Suisse — Ville d'Espagne.
- Dont la taille est de beaucoup inférieure à la taille moyenne — Ville de l'ancienne Etrurie.
- Prop. personnel (de pers.) — Ile hollandaise au nord du Zuydersee — Préfixe indiquant réunion.
- Payer de la cheminée — Ancienne ville d'Italie (Lucanie).
- Chef-lieu de canton (Basses-Pyrénées) — Epoque — Dit qu'une chose n'existe pas.
- Irriter — Particule négative.
- Lettre russe — Qui va bien.

VERTICALEMENT

- Côte du nord.
- Fruit des conifères — Adv. marquant égalité de mérite.
- Me logeur dans une hutte — Chef-lieu de canton (Calvadon).
- Religieuse du Clavire — Ile de l'Atlantique.
- Massif montagneux du Maroc espagnol — Crie en parlant du cerf — En Ville (abrev.).
- Peintre hollandais — Ville d'Espagne.
- Financier français, né à Paris — Membre du corps de la cavalerie créé par Romulus.

8—Qui croit dans les forêts.

- Prince troyen — Ville de Sicile.
- Couronne que l'on fait en rasant les cheveux — Atome gazeux électrisé.
- Int. exprimant le dépit — Sixième du cercle.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	T	R	A	N	S	L	A	C	I	D
2	R	A	B	O	T	E	A	V	O	N
3	O	S	A	I	E	N	T	I	N	
4	T	E	T	E	T	I	R	E	S	
5	T	U	T	T	E	N	O	R		
6	E	R	E	S	E	D	I	T	E	
7	M	A	T	E	S	M	A	N		
8	G	R	E	N	E	S	C	A	N	T
9	A	I	N	A	S	T	A	L	I	N
10	P	O	T	A	E	G	A	R	E	S
11	E	N	S	A	I	S	A	N	E	S

Ces camions aiment
les rudes travaux!



Ils sont construits pour SUFFIRE À LA TÂCHE!

Que vous ayez besoin d'une rapide livreuse légère ou d'un camion géant, GMC vous offre aujourd'hui la valeur la plus avantageuse pour le transport de demain. Ces camions robustes sont entièrement constitués pour suffire et résister pendant longtemps aux tâches les plus rudes. Leur supériorité est manifeste dans un si grand nombre de caractéristiques: leurs freins hydrauliques plus larges et rapides, leurs essieux plus gros et leurs ressorts plus longs et plus doux. Et vous ne payez rien de plus pour cette qualité GMC supérieure! Des caractéristiques incomparables de l'ordre des cabines étanches aux intempéries, avec aération contrôlée par volets, la direction facile—toutes ces choses et beaucoup d'autres encore sont d'équipement régulier dans un GMC! Venez donc. Choisissez à même le plus grand assortiment d'ensembles de châssis et de carrosseries

sur le marché. Conduisez un robuste GMC conçu pour le service prévu. Vous saurez qu'il durera plus longtemps et que son usage vous sera moins coûteux—parce que ces camions aiment le travail dur!

UNE VALEUR GENERAL MOTORS



Procurez-vous
un vrai camion!

MID-TOWN MOTOR SALES LTD.
1393 OUEST, RUE DORCHESTER, UN. 6-9961

G.M.C. TRUCK RETAIL BRANCH
5675, BOUL. ST-LAURENT, CR. 4101

LANDE MOTORS LTD.,
5295, BOUL. DECARIE, EX. 1155

FIFE AUTOMOBILES LTEE.,
4205, ST-DENIS (coin Rachel), HA. 6225

OMER BARRE LTEE.,
5987, AVE VERDUN, VERDUN, QUE., TR. 2551

MAURICE JARRY LIMITEE,
7085, BOUL. ST-LAURENT, DO. 4693

GARAGE BERTRAND,
15338 OUEST, BOUL. GOUIN,
STE-GENEVIEVE-DE-PIERREFONDS, QUE., Tél. 343

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE.,
1965, RUE LAFONTAINE, FA. 3761

LACHINE AUTOMOBILE LTEE.,
1010, RUE PROVOST, LACHINE, QUE.,
WA. 3942 (ou Zone 8-811)

GMC POUR TOUTE CHARGE SUR TOUTE ROUTE

Toronto annule avec Boston - Chicago perd à N.-Y.

Gamble, Mosdell et Curry font gagner Canadien, 4-2

Par PAUL PARIZEAU

Inspirés par la brillante tenue du trio Mosdell-Curry-Gamble, les Canadiens de Dick Irvn ont compté deux buts rapides, en l'espace de 17 secondes au commencement de la première période, samedi soir au Forum, et ils ont remporté une deuxième victoire de 4-2 aux dépens des Black Hawks de Chicago. Les Canadiens avaient battu les Bruins de Boston par un compte identique, jeudi soir, et ils sont partis de Montréal à destination de Detroit où ils devaient affronter les Red Wings hier soir. Les Canadiens ont conservé un avantage marqué du commencement à la fin de cette joute durement disputée et marquée par une couple de batailles.

Chadwick décerna huit punitions, y compris des majeures à Geoffroy et Gadsby qui se sont livrés un combat de boxe après environ cinq minutes de jeu dans la deuxième période. C'est dans la troisième période que les Canadiens ont eu le meilleur sur leurs adversaires. Ils obtinrent 14 lancers contre la cage ennemie en comparaison de quatre seulement pour les Black Hawks contre Gerry McNeil.

Lutte corsée

Cinq minutes n'étaient pas écoulées dans la première période lorsque Ken Mosdell compta le premier but de la joute avec l'aide de Curry et Johnston. Dès la reprise du jeu, les Canadiens envahirent de nouveau le territoire ennemi, et Geoffroy compta à son tour grâce à un dur boulet avec l'aide de Paul Masnick.

L'avance des Canadiens fut cependant réduite de 46 secondes plus tard lorsque George Gee s'échappa seul et arriva devant McNeil pour le prendre en défaut. Les minutes qui suivirent furent marquées par une dure lutte. Des punitions purgées par Fogolin et Gadsby n'apportèrent aucun dommage.

Avance rapide

Vingt-cinq secondes de jeu seulement s'étaient écoulées dans la deuxième période lorsque Bep Guidolin recut une passe parfaite de Peters pour égaliser le compte 2-2 mais les Canadiens continuèrent d'attaquer avec détermination. Dans la troisième minute, Floyd Curry redonna encore une fois l'avance aux Canadiens en prenant Harry Lumley en défaut sur une passe de Mosdell.

Les esprits s'échauffèrent puis la joute fut momentanément interrompue lorsque Geoffroy et Gadsby échangeant une série de coups de poings après avoir enlevé leurs gants. Chacun des combattants échappa d'une punition majeure. Durant leur absence les Canadiens attaquèrent avec détermination et Lumley dut effectuer pas moins de trois arrêts difficiles pour empêcher de compter. Reay manqua une chance unique de compter lorsque son lancer passa par-dessus la cage.

Vers le milieu de la période, Doug Harvey et Al Dewsbury en vinrent aux mains à leur tour, mais ils s'en tirèrent avec chacun une punition mineure.

Un dur lancer de Johnston frappa Lumley au menton après avoir

ricoché sur son épaule mais il s'en tira sans blessure. Dans les cinq minutes de jeu des lancers de Mosdell, Lowe, Geoffroy et Richard donnèrent de la besogne à Lumley qui les repoussa tous avec brio. Ce fut au tour de McNeil d'exécuter un superbe arrêt sur un lancer de Guidolin vers la fin de la période.

Gamble compte

Après 2 minutes et 27 secondes dans la troisième période, Mosdell et Curry aidèrent Dick Gamble à compter le but qui devait assurer définitivement les Canadiens de la victoire. Quelques instants plus tard un boulet de Gamble manqua de précision.

Environ dix minutes s'étaient écoulées lorsque Lumley dut plonger en avant de sa cage pour empêcher Mosdell de compter encore une fois, puis le cerbère du Chicago continua de briller sous un constant bombardement. Richard vint près de compter deux fois de même que Gamble, Reay et Olmstead. Il restait environ trois minutes de jeu lorsque Geoffroy fut encore une fois puni. Harry Lumley fut retiré pour donner place à un avant mais les efforts des Black Hawks demeurèrent vains. Mosienko et Dewsbury furent cependant tour à tour menacés.

Les Canadiens réussirent à protéger leur avance jusqu'au moment où Fred Hucl recut une punition dix secondes avant la fin. Lumley brilla en bloquant des lancers de Geoffroy et un boulet de Reay frappa le poteau de la cage.

Les étoiles

Les Canadiens ont fait preuve d'une grande agressivité dans cette joute et ils ont pleinement mérité la victoire. Ken Mosdell mérite cependant la première étoile car il fut sans doute le meilleur joueur sur la glace et il a directement contribué à la victoire avec un but et deux assists. Floyd Curry y est aussi allé d'un but et deux assists et il fait le plus reconfortant pour Dick Irvn est probablement la tenue brillante des jeunes Bernard Geoffroy, Paul Masnick et Dick Gamble. La défense des Canadiens a joué une solide partie.

Première période
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
Punitions: Geoffroy 3:20, Gadsby (ma-
jeure) 5:20, Dewsbury 10:38, Harvey 10:38.

Deuxième période
6-Canadien, Gamble 10:37
Punitions: Mosdell 16:44, Mucul 19:20
Lancers centre
Lumley 14-12
McNeil 1-1

Troisième période
4-Chicago, Guidolin (Peters) 6:25
5-Canadien, Curry (Mosdell) 6:35
Punitions: Geoffroy 8:20, Gadsby (ma-
jeure) 8:20, Dewsbury 10:38, Harvey 10:38.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

Classement
1-Canadien, Mosdell 4:35
2-Canadien, Curry (Mosdell) 4:48
3-Chicago, Gee 5:31
Punitions: Fogolin 7:28, Gadsby 13:00.

HOCKEY

RIEN

Ligue Nationale
Canadien 3, Detroit 1.
Toronto 1, Boston 1.
Rangers 3, Chicago 2.

Ligue Américaine
Pittsburgh 1, Cincinnati 1.
Cleveland 4, St-Louis 1.
Harvey 7, Indianapolis 1.
Providence 6, Buffalo 2.

Ligue Senior
Sherbrooke 3, Ottawa 2.
Shawinigan 4, Royal 1.
Québec 3, Chicoutimi 3.

Ligue Junior
Cadielles 4, Canadien 3.
St-Jérôme 4, Granby 3.
Trois-Rivières 5, National 3.

Ligue Provinciale
St-Hyacinthe 4, Joliette 3.
St-Laurent 4, St-Jérôme 4.

Exhibition
Lachine 2, Valleyfield 4.

Ligue Nationale SAMEDI
Canadien 4, Chicago 3.
Toronto 3, Detroit 3.

Ligue Américaine
Buffalo 5, Hershey 4.
Pittsburgh 3, Indianapolis 6.
Syracuse 7, Providence 4.
Cleveland 5, Cincinnati 2.

Ligue Senior
Sherbrooke 3, Ottawa 2.
Shawinigan 5, Valleyfield 3.

Ligue Junior
Trois-Rivières 3, Granby 3.
St-Hyacinthe 7, Joliette 3.
St-Jérôme 4, St-Laurent 3.

CE SOIR
Ligue Dépression
Grade vs Hobbs
Sages vs Totem

LE CLASSEMENT

Ligue Nationale J. G. P. N. P. C. P. P.
Detroit 14 7 4 3 28 25 19
Toronto 14 4 4 4 28 34 16
Canadiens 13 8 7 2 37 35 14
Boston 13 5 4 3 28 25 12
New-York 12 3 6 2 11 24 10
Chicago 12 3 7 2 10 22 8

Ligue Américaine (Section Ouest)
J. G. P. N. P. C. P. P.
Pittsburgh 13 12 1 0 48 23 18
Cleveland 14 8 4 2 50 35 18
Cincinnati 13 8 2 3 28 12 12
Indianapolis 15 4 8 2 36 56 10

(Section Est)
J. G. P. N. P. C. P. P.
Hershey 13 7 4 2 33 34 16
Buffalo 12 4 6 2 34 37 10
Providence 12 3 9 0 37 49 6
Syracuse 12 3 9 0 37 49 6

Ligue Senior J. G. P. N. P. C. P. P.
Valleyfield 13 7 4 2 41 31 16
Chicoutimi 14 4 4 3 33 16 14
Rochester 10 7 2 1 45 29 15
Ottawa 13 4 7 2 32 44 12
Québec 13 7 2 3 38 36 12
Sherbrooke 14 4 7 3 32 43 11
Shawinigan 12 3 7 2 30 36 8

Ligue Junior J. G. P. N. P. C. P. P.
Canadiens 13 10 2 1 77 28 21
National 12 8 3 1 72 44 17
St-Jérôme 14 4 3 7 34 12 12
St-Jérôme 18 4 9 0 70 91 12
Trois-Rivières 11 6 5 0 57 50 12
Granby 16 4 10 0 61 114 0

Ligue Provinciale J. G. P. N. P. C. P. P.
St-Hyacinthe 13 7 4 2 46 41 16
Lachine 13 4 3 2 42 44 14
St-Jérôme 13 4 3 2 42 44 14
Joliette 10 4 5 1 36 41 9
St-Laurent 10 4 5 1 36 41 9
Lake Placid 0 0 0 0 0 0 0

Providence 6, Buffalo 2

Première période
1-Providence, Sullivan 15:04
(Powell, Moritz) 0-40
2-Providence, Stoddard 17:22
(Reardon, Smith) 3:02
3-Providence, Powell 19:38
(Sullivan, Kapusta) 19:38
Punitions: Smith 3:21, McKee 3:31
Stoddard 6:34, Lavell 10:26, Sullivan 15:09,
Maur 17:09, Couture 19:00.

Deuxième période
4-Providence, McGill 0:58
(Stoddard, Powell) 0:58
5-Buffalo, McNabney 14:09
(Maur, Couture) 14:09
6-Providence, McGill 15:30
(Stoddard, Smith) 15:30
Punitions: Long 0:45, Amth 5:49,
Schera 7:47, Kaiser 10:37.

Troisième période
7-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
8-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Classement
1-Buffalo, Maur (Hagen) 4:00
2-Providence, Stoddard 17:56
(McCallum, Schera) 17:56
Punitions: Dick 6:10, Dick 4:21, McCal-
lum 6:46, Sullivan 11:32, Pennell (ma-
jeure) 14:14.

Magnifique arrêt de Plante...



Jacques Plante vient de faire un magnifique arrêt sur le lancer de Georges Guénette, du Shawinigan Falls. On remarque également Dillard St-Laurent, qui regarde le jeu près des filets du Royal. Les Cataractes ont néanmoins vaincu le club de Carlin par 4 à 1, hier après-midi au Forum, devant 10,305 personnes. (Photo "Le Canada" par Deschamps)

Les Maple Leafs demeurent trois points derrière Detroit

Les Maple Leafs de Toronto sont demeurés trois points derrière le Detroit, détenteur de la première place dans la Ligue de hockey Nationale, hier soir, en annulant à 1 avec les Bruins à Boston.

Boston était privé de Johnny Peirson et Howie Meeker n'a pas joué pour Toronto.

Harry Watson, du Toronto, a compté le 1er but de la partie dans la 2e période, puis le vétéran Adam Brown a assuré un verdict nul aux Bostonnais en déjouant Rollins dans le dernier engagement.

Laprade brille
A New-York, un but compté par Edgar Laprade, sans aide, après 7 minutes de jeu dans la 3e période a permis aux Rangers de vaincre Chicago par 3 à 2. Les Rangers sont maintenant avant-derniers dans le classement, avec deux points d'avance sur les Black Hawks.

Walt Hergesheimer et Mackie McLeod furent les autres compteurs des New-Yorkais, tandis que Hucl et Mosienko ont obtenu les buts du Chicago.

A BOSTON
Première période
Aucun point.
Punitions: Flaman, Kinnickl.

Deuxième période
1-Toronto, Watson 10:17
(Gardner, Mackell) 10:17
Punition: Ezdinic.

A NEW-YORK
Première période
Aucun point.
Punition: Gadsby.

Deuxième période
1-New-York, McLeod (Laprade) 8:44
(McPadden, Dewsbury) 10:30
Punition: Evans.

Troisième période
1-New-York, Hergesheimer 5:14
(Stewart) 5:14
2-New-York, Laprade 7:48
(McPadden, McPadden) 14:03
Punition: Auerne.

Troisième période
2-Boston, Brown 6:14
(Perguson, Quackenbush) 6:14
Punitions: Sloan, Schmidt, Sandford, Kikay.

Classement
1-New-York, McLeod (Laprade) 8:44
2-Chicago, Hucl 10:30
(McPadden, Dewsbury) 10:30
3-New-York, Hergesheimer 5:14
(Stewart) 5:14
4-New-York, Laprade 7:48
(McPadden, McPadden) 14:03
Punition: Auerne.

Classement
1-New-York, McLeod (Laprade) 8:44
2-Chicago, Hucl 10:30
(McPadden, Dewsbury) 10:30
3-New-York, Hergesheimer 5:14
(Stewart) 5:14
4-New-York, Laprade 7:48
(McPadden, McPadden) 14:03
Punition: Auerne.

Classement
1-New-York, McLeod (Laprade) 8:44
2-Chicago, Hucl 10:30
(McP

RUM Captain Morgan

Préparé au Canada d'un mélange de rhums de choix par Captain Morgan Rum Distillers Limited.

GOLD LABEL Black Label

HORIZONS SPORTIFS

PAR BERT SOULIERE

Béliveau est-il si bon ?

Lorsque le Royal senior a rencontré les As de Québec pour la première fois de la saison vendredi soir dernier au Forum, la majorité des 7,000 spectateurs présents avaient les yeux concentrés sur un joueur en particulier... L'on aura deviné vite son nom : Jean Béliveau... Naturellement, les commentaires concernant la valeur de cet athlète natif de Victoriaville étaient nombreux à la fin de la rencontre... Certains amateurs, peu nombreux cependant, l'ont trouvé bien ordinaire... Mais, en général on faisait des éloges de ce grand joueur de centre possédant tout le naturel nécessaire pour briller dans la Ligue de Hockey Nationale, dès qu'il décidera de devenir professionnel... Alors que le public s'apprêtait à descendre les escaliers menant à la sortie du vaste amphithéâtre de la rue Ste-Catherine ouest, les remarques étaient multiples... L'une d'entre elles était la suivante : Béliveau vaut trois Masnick, et autant de Billy Reay... Exagérerait-il ?... Personnellement, nous croyons que ce même amateur de hockey qui osait parler ainsi avait raison si l'on tient compte du rendement fourni jusqu'ici par les deux joueurs du Tricolore auxquels il le comparait...



JEAN BÉLIVEAU

Un autre dire : "C'est un Mills Schmidt No 2"... Et, son compagnon de répondre : "Oui, un Mills Schmidt à son meilleur"... Même sur la rue, alors que plusieurs personnes attendaient patiemment l'arrivée — trop souvent tardive des trams — les commentaires se répandaient... L'une de ces opinions ne put nous empêcher de porter oreille... Elle provenait de la bouche d'un amateur de hockey, qui à notre avis n'a pas trop Maurice Richard en haute estime ou n'a jamais vu les Canadiens l'œuvre depuis la dernière décennie... Et voici la reproduction textuelle de ses paroles... Les mots forment une phrase très courte mais beaucoup plus absurde encore : "Béliveau serait meilleur que Richard avec les Canadiens"...

Nous ne voulons pas discréditer la valeur du porte-parole des As de Québec... C'est un jeune joueur appelé à se créer une fructueuse carrière dans le circuit Clarence Campbell, le jour où il voudra faire le saut... Espérons que ce jour en question ne soit pas trop tard... Mais, au point de dire qu'il deviendrait supérieur à Richard, il faut en déduire qu'une telle déclaration provient du manque total de bon sens et de logique, sinon de la folie... Toute opinion méritée d'être partagée, lorsqu'elle est fondée sur des bases solides et relevant du sérieux... Cependant, il est grandement temps de protester — avec raison d'ailleurs — lorsqu'une telle opinion est ridicule ou superlatif...

Quoi qu'en dise le plus grand ennemi de Richard, ce dernier est non seulement le plus grand joueur du hockey moderne, mais pour plusieurs fervents de notre sport national canadien, qui doutent encore des capacités de l'athlète de Bordeaux, il deviendra le plus grand joueur de tous les temps dans le hockey dès qu'il abaissera le record de 324 buts, toujours détenu par Nels Stewart... Richard enregistrera non seulement un nombre de buts qui ne sera probablement jamais supplanté à l'avenir, mais sa tenue spectaculaire au jeu en fait l'idole de la majeure partie des amateurs de hockey dans le continent américain... Il n'y a eu qu'un seul Morenz dans son genre, mais il n'y a eu qu'un seul Richard dans le sien, comme dans le baseball, il n'y a eu qu'un seul Ty Cobb et un seul Babe Ruth... On blâme pour quelque peu les opinions des amateurs de hockey, et passons à celles des joueurs du Royal et de son instructeur, Frank Carlin. Ce dernier a toujours été un gérant franc, honnête et capable de rendre un verdict juste sur le mérite d'un athlète... En tant qu'il soit connu, Béliveau aurait dû accepter les offres du club Canadien, de la Ligue Nationale, pour deux raisons... La première, son absence dans la Ligue

Shawinigan joue avec brio et défait facilement le Royal senior par 4 à 1

par Bert SOULIERE

Deux championnats mondiaux seront en jeu cette semaine

NEW-YORK. (A.P.)—Deux combats de championnat du monde sont en tête de la carte de boxe de cette semaine.

James Carter, de New-York, défendra son titre des poids légers contre Art Aragon, à Los Angeles, vendredi soir, dans la deuxième rencontre de championnat, disputée samedi prochain, à Johannesburg, en Afrique du Sud, Vic Towell défendra son championnat des bantam Luis Romero, d'Espagne.

Pour Carter, ce sera la première défense de son titre de la catégorie des 135 livres, depuis qu'il l'a remporté, par K. O. contre Ike Williams, le 25 mai dernier. Le combat sera radiodiffusé et télévisé à partir de 10 heures, heure normale de l'Est.

Voici maintenant la liste des autres combats de la semaine :

LUNDI : Philadelphie, El Turner vs Bernard Desnoes (New York, 150 lbs); Tony Aliaga vs John DeFazio (New Orleans, 140 lbs); Fred Montfort vs Ralph Dupras (Boston, 140 lbs); Billy James vs Ted Lowry (Holyoke, Mass., 140 lbs); Cliff Anderson vs Red Top Davis.

MARDI : Cincinnati, Bob Baker vs Kid Rivera (Scranton, Pa., 140 lbs); Joe Giardello vs Jacksonville, Flo. Billy Brown vs Jimmy Carlelo (London, Ray Wilkins vs Steve Olet et Dave Sands vs Yolande Pompey).

MERCREDI : Los Angeles, James Carter vs Art Aragon.

JEUDI : St-Louis, Bob Waterfield vs Wes Bascom (New York, 140 lbs); Al Wilson vs Ted Murray (Akron, O.); Ronnie Delaney vs Bobby Lee (Sacramento, Calif.); Joe Lopez vs Chu Chu Jimenez (New York, 140 lbs); Pat Marcum vs Al Llanos.

VENDREDI : New York (Garden, Paddy de Marco vs Eddie Chavez, 140 lbs); Calif., Rudy Cruz vs Manuel Rivera.

SAMEDI : Johannesburg, S.A. Vic Towell vs Luis Romero (New York, 140 lbs); Bob Stecher vs Artie Diamond.

SUNDAY : New York (Garden, Paddy de Marco vs Eddie Chavez, 140 lbs); Calif., Rudy Cruz vs Manuel Rivera.

SUNDAY : New York (Garden, Paddy de Marco vs Eddie Chavez, 140 lbs); Calif., Rudy Cruz vs Manuel Rivera.

Les Cataractes de Shawinigan Falls sont en dernière place dans le classement de la Ligue de Hockey Senior du Québec, mais à en juger par leur magistral triomphe de 4 à 1 remporté sur les Royaux, devant 10,305 personnes, hier après-midi, au Forum, ils ne tarderont pas à gagner du terrain dans la course au championnat. Plusieurs des spectateurs diront que les joueurs de Carlin n'ont pas affiché leur tenue habituelle et qu'ils ont très mal joué. C'est vrai. Mais il faut admettre que les porte-couleurs de l'instructeur Don Peniston ont par ailleurs très bien joué.

Les trois lignes ont fonctionné à merveille. La défense a été solide. Mais, c'est le cerbère Al Millar, qui a été le principal artisan de la victoire des Cataractes. Millar s'est révélé un véritable mur dans sa forteresse. Il fut chancelé sur plusieurs arrêts, mais par contre, il dut s'avérer très habile sur d'autres. Il fut la grande vedette des visiteurs. Comme toute de hockey, c'en fut une très intéressante, car les deux équipes n'ont jamais cessé de batailler.

En comparaison avec leur première visite au Forum cette saison, alors qu'ils furent vaincus par 5 à 3, les Cataractes ont démontré hier qu'ils s'étaient renforcés depuis, et qu'ils livreront une solide opposition à l'adversaire.

Les joueurs d'avant ont fait preuve de beaucoup de cohésion dans leur jeu d'ensemble et l'arrière-garde, avec Billy Arand et Ted Hodgson pour appliquer les coups d'épée, sera difficile à franchir.

Un ralliement à 3 buts dans la période finale a assuré les honneurs de la partie aux visiteurs, tout en faisant mal paraître leurs rivaux. Buchanan, Kir, Grosse et Ouellette ont compté pour le Shawinigan. Cliff Malone a sauvé le Royal du blanchissage.

L'engagement initial a fourni du jeu très excitant, bien qu'aucun but n'ait été compté. L'action n'a jamais dérogé. Les joueurs des deux équipes n'ont pas cherché à se démolir. Ils ont joué du véritable hockey et les nombreux assauts déchaînés ont constamment tenu l'assistance en haleine.

Seulement deux sentences ont été imposées. Le premier coup à prendre le chemin du pénitencier a été Ted Hodgson après sept minutes de jeu. Aucun dommage ne fut causé, grâce à une solide mise en échec effectuée par les Cataractes. Puis, après 17 minutes de jeu contesté, Désaulniers, du Royal, a purgé une sentence mineure. Les joueurs de Don Peniston ont alors envahi la zone du Royal avec détermination, mais le

jeu défensif de Rousseau, St-Laurent, Douglas et Malone les empêcha de déjouer Plante.

Les porte-couleurs de Carlin ont légèrement eu l'avantage du jeu dans cette période initiale. Ils furent surtout menaçants au début des hostilités, mais Al Millar, cerbère du Shawinigan Falls fut magistral sur quatre arrêts, dont ceux de Dickie Moore et Dugger McNeil en particulier.

Walter Clune, du Royal, fut victime de la malchance, lorsque son lancer frappa le poteau droit de la forteresse des visiteurs. En résumé, ce premier vingt minutes fut goûté de la foule. De l'excellent hockey fut joué, pratiquement pas de hors-jeu, ni de coups d'épaules inutiles.

Le début de la seconde reprise fut quasi-identique à celui de la première, sauf que les Cataractes, et non les Royaux, furent les premiers à attaquer.

Dickie Moore retint le disque tout longtemps entre ses mains et en fit en résultat une punition de deux minutes. C'est au cours de son séjour au cachot, que George

Johnny Mahaffy, assisté de Buchanan et Taylor, déjoua facilement Harmon à la ligne bleue pour ensuite loger le puck dans la cage de Plante et donner une avance de 1 à 0, aux Cataractes.

Ce but obligea les Royaux à envahir davantage le territoire ennemi dans le but d'égaliser les chances, mais sans succès. Ils ne purent rien contre un Millar miraculeux.

Al Millar

qui bloqua avec une habileté déconcertante tout boulet décoché en sa direction.

Malone égalise

Cette malchance inouïe qui s'acharnait aux Royaux autour des buts du Shawinigan Falls ne pouvait durer. Une punition imposée à Hodgson ne fut aucunement fatale aux visiteurs, mais une autre à Jack Bowness le fut, lorsque Malone réussit à déjouer habilement Millar après avoir travaillé de concert avec Les Douglas et Dollard St-Laurent.

Le caoutchouc venait d'être mis au jeu pour la 1ère fois dans la 3e période, quand les Cataractes s'en approprièrent. Mahaffy en prit possession, le lança en direction de Plante, mais rata la cible. Buchanan s'en empara à son tour pour finalement tromper la vigilance de Plante et porter le compte 2 à 1.

Avance accrue

Dussault et Rousseau furent punis tour à tour. Les Cataractes surent profiter de cet avantage numérique, lorsque Kirk, aidé de Ouellette et Mahaffy, prit Plante en défaut pour le 3e but des siens.

Deux minutes plus tard, alors que les deux équipes étaient au complet, Grosse, s'échappa en compagnie de Read et Wiseman, pour enregistrer le 4e but du Shawinigan Falls. Plante effectua l'arrêt sur le lancer de Grosse, mais échappa le puck dans ses filets.

Les Royaux furent ensuite déclassés. Ils voulaient tellement reprendre le terrain perdu, qu'ils ne purent s'organiser. Certains d'entre eux semblaient avoir les deux pieds dans le même patin. Par contre, les joueurs de Peniston continuèrent de jouer avec brio et leurs victoires ne furent jamais en doute.

Première période

Aucun point

Punitions: Hodgson 7.43, Désaulniers 17.14.

Deuxième période

1-Shawinigan, Ouellette (Buchanan, Taylor) 4.00

2-Royal, Malone (Douglas, St-Laurent) 17.30

Punitions: Moore 2.50, Hodgson 15.12, Bowness 16.16.

Troisième période

1-Shawinigan, Buchanan (Ouellette, Mahaffy) 2.13

2-Shawinigan, Kir (Ouellette, Mahaffy) 8.13

3-Shawinigan, Grosse (Read, Wiseman) 10.28

Punitions: Dussault 6.55, Rousseau 17.30.

Le Granby est Solinger permet aux Leafs d'annuler contre le Détroit

Les Red Wings de Detroit ont vaincu les Royaux de Granby par 5 à 2 dans une partie régulière de la Ligue de Hockey Junior "A" du Québec. Le Granby n'a pas encore connu la victoire en 13 parties cette saison.

Jean-Marie Fillion, Paul Gendron, Jean Bernache, St-Cyr et Brillant ont été les compteurs des Trifluviens, tandis que McCann et Borwick ont réussi les buts du Granby.

Dans la 1ère période, Boisvert, cerbère des Reds, a été blessé.

Première période

Aucun point

Punitions: Gendron, McLeod 7.

Deuxième période

1-T-Rivieres, Fillion (Gendron, Marion) 5.07

2-T-Rivieres, Gendron (Brillant) 5.48

3-T-Rivieres, Bernache (Marion, Leclerc) 15.27

Punitions: Onnash, Marion, Leclerc, Bédard.

Troisième période

1-T-Rivieres, St-Cyr 4.17

2-T-Rivieres, Brillant (Gendron) 9.43

3-Granby, McCann (Watson) 12.48

4-Granby, Borwick (McDonald, Watson) 19.42

Punitions: Bédard 2, St-Cyr, Brillant, McLean.

La recrue Bob Solinger a compté le premier but de sa carrière dans la Ligue Nationale, samedi soir, au Maple Leaf Garden et il a permis aux Leafs d'annuler 3 à 3 avec les Red Wings de Detroit, les meneurs du circuit, Campbell. La joute a été disputée devant 13,824 personnes, la plus grande foule de la saison à Toronto.

L'avantage avait changé de mains trois fois depuis le commencement de la joute lorsque le grand ailier gauche de 25 ans prit un rebond de Gus Morton pour lancer le disque par-dessus Terry Sawchuk étendu de tout son long devant ses filets. C'était la deuxième fois depuis le début de la saison que les deux équipes se disputaient une partie nulle et chaque équipe a gagné une joute.

Les Red Wings sont demeurés trois points en avant des Leafs qui sont eux-mêmes deux points en avant des Canadiens de Montréal, qui sont en troisième place.

Ted Kennedy et Fred Glover ont été les meilleurs compteurs de la soirée avec chacun deux buts à leur crédit. Glover a mis les Wings en avant à la première période, lorsqu'il prit Al Rollins en défaut. Puis ce fut encore Glover qui égalisa les chances, 2 à 2, dans la deuxième période, après que Kennedy eut compté dans chacune des deux reprises. Plus tard dans la deuxième engagement, Sid Abel porta le compte 3 à 2 en faveur de Detroit.

Première période

1-Detroit, Glover 1.05

2-Toronto, Kennedy (Smith, Morison) 12.57

Punitions: Gardner, Goldham.

Deuxième période

3-Toronto, Kennedy (Sloan) 1.18

4-Detroit, Glover (Deisechne) 3.53

5-Toronto, Kennedy (Sloan) 11.03

Punitions: Bolton, Pavlich, Bolton, Meeker, Reitz.

Troisième période

6-Toronto, Solinger (Morton) 16.12

Punitions: Flaman.

DiMaggio indécis

TOKYO, Japon (U.P.)—Joe DiMaggio, des Yankees de New-York, a déclaré qu'il "se sentait bien", mais qu'il ne savait pas encore s'il se retirerait du baseball comme joueur actif.

Le capitaine des champions du monde a parlé ainsi avant de s'embarquer à bord de l'avion devant le conduire aux États-Unis.

Frank Shaughnessy réélu président de l'Internationale

NEW-YORK. (A.P.)—Frank Shaughnessy a été élu président de la Ligue de Baseball Internationale pour la 15e année consécutive, ici hier, lors de l'assemblée annuelle du circuit.

Jack Dunn, de Baltimore, a été élu vice-président, tandis que Bill Manley a été réélu secrétaire-trésorier. Il a été décidé que l'ouverture de la saison 1952 aura lieu le 16 avril. La saison régulière prendra fin le 7 septembre.

Le cas concernant la franchise des petits Giants d'Ottawa n'a pas encore été réglé. La prochaine réunion des directeurs de la Ligue aura lieu le 5 décembre prochain, à Columbus, Ohio, lors de l'assemblée annuelle des ligues mineures du baseball organisé.

Jack Dunn, de Baltimore, a été élu vice-président, tandis que Bill Manley a été réélu secrétaire-trésorier. Il a été décidé que l'ouverture de la saison 1952 aura lieu le 16 avril. La saison régulière prendra fin le 7 septembre.

Le cas concernant la franchise des petits Giants d'Ottawa n'a pas encore été réglé. La prochaine réunion des directeurs de la Ligue aura lieu le 5 décembre prochain, à Columbus, Ohio, lors de l'assemblée annuelle des ligues mineures du baseball organisé.

Bolt champion

PINEHURST, C. N. (A.P.)—Tommy (Thunder) Bolt, de Durham, C. N., a remporté les honneurs de l'omnium pour le championnat de la Caroline, avec un score de 283 coups pour les quatre rondes.

Son plus proche rival a été John Barnum, qui a fini avec 286 coups pour les 72 tours, tandis que Claude Harmon s'est classé troisième avec un total de 287 coups.

Les meilleurs :

Tommy Bolt, Durham, N. C. 214-58; 223; John Barnum, Great Rapids, Mich., 216-70-286; Claude Harmon, Mammoth, N.Y., 220-67-281; Jimmy Adams, Great Britain, 216-72-284; Shelly Mayfield, Cedarhurst, N.Y., 221-67-268; Cary Middlecutt, Memphis, Tenn., 215-73-288; Bob Tack, Northampton, Mass., 216-73-289; Julius Bore, Southern Pines, N. C., 216-73-289; Doug Ford, Harrison, N.Y., 216-73-289; Del Beck, Great Britain, 219-71-290; Bob Gajda, Birmingham, Mich., 223-68-291; Max Evans, Detroit, Mich., 218-73-291; Francis Winkler, Pleasantville, N.J., 220-72-292; Marty Fargol, Lemont, Ill., 221-72-292; Peter Copper, White Plains, N.Y., 220-72-292; Henry Picard, Cleveland, O., 224-69-293; Jackson Bradley, Chicago, Ill., 221-72-293; Ed Purcell, Royal Oak, Mich., 224-70-294; Edward Burke, New Haven, Conn., 224-70-294; Bill Campbell, Huntington, W. Va., 224-70-294; Dick Chapman, Pinhook, N. C., 218-76-294; Harvey Ward, Jr., Fayetteville, N. C., 223-75-295; Vic Ghazal, Inwood, N.Y., 220-75-295; Al Bessling, Mt. Clemens, Mich., 223-75-296; Rhee Riegel, Tulsa, Okla., 221-75-296; Maix Paulmier, Great Britain, 218-77-296.

X-Beginne amateur.

Cincinnati perd hier

Hier après-midi, à Cincinnati, les Mohawks de Cincinnati ont été vaincus, 3 à 2, par le Pittsburgh devant 3,891 personnes.

Première période

1-Pittsburgh, Maloney (Blair, Kobussen) 14.55

Punitions: Aucunes.

Deuxième période

2-Cincinnati, Harrison (Schwarze) 4.26

3-Pittsburgh, Harward (O. Hannigan, Backer) 6.56

4-Pittsburgh, Lewicki (Sullivan) 10.01

5-Cincinnati, Barlow (Kulman, Wyle) 14.36

Punitions: Norton, R. Hahlgren (majeure), Denis (majeure), Egan, Backer.

Troisième période

Aucun point

Punitions: McLeelan, Brown, Armstrong, Harrison.

Jack Sharkey arbitra le match entre Kowalski et Eric

Le promoteur Eddie Quinn a eu une fin de semaine très occupée. Il a réussi à obtenir les services de l'ancien champion mondial poids lourd à la boxe, Jack Sharkey, comme arbitre du combat qui opposera Wladek Kowalski à Yukon Eric, dans la finale de deux chutes de trois mercredi soir au Forum.

Tard vendredi soir, Eric a téléphoné de Toronto et s'est entretenu, qu'après mûre réflexion, il préférerait un arbitre neutre de l'extérieur pour officier à son match contre Kowalski. On sait qu'Eric est l'un des plus exigeants lutteurs de l'ère moderne. A chacun de ses combats de championnat contre Yvon Robert ici, il a toujours été très dur sur son adversaire. Après s'être mis en communication avec Jack Dempsey, Jersey Joe Walcott, Rocky Marciano et Jack Sharkey, Quinn a finalement réussi à obtenir ce dernier, les autres étant déjà pris par des obligations antérieures.

Quinn est content d'autre part qu'un type solide comme Sharkey soit l'arbitre de cette rencontre qui

opposera les deux hommes les plus forts au monde. On sait que Kowalski a l'habitude de perdre la tête et peut devenir très dangereux et presque incontrôlable, quand tout ne va pas à son goût.

Sharkey cependant, qui n'a jamais trop nourri d'affection pour les lutteurs, est en plein l'homme qu'il faut pour le contenir dans les bornes permises. Eric a été coté à tort et à travers, mais il se sent illégalement attaqué et il lui faut une main de fer pour le restreindre.

Quinn a de plus bachelé une semi-finale qui opposera Billy Darnell à Sk-Hy Lee, le géant des Ozarks. Ce sera le plus dur test pour Darnell jusqu'ici. Deux autres combats compléteront le programme.

Manuel Cortez confiant de vaincre l'Ange

Le fougueux et rapide gladiateur mexicain Manuel Cortez, qui fera un retour ce soir au marché St-Jacques, s'est dit confiant de remporter une belle et décisive victoire contre l'Ange Italien ? "Comme je débute tout, j'obtiens une rencontre avec l'Ange Italien, c'est un honneur, le meilleur moyen de forcer la main à ce dernier, est de m'imposer dès ce soir", de déclarer Cortez d'un ton décidé.

L'Ange Italien qui ne prise pas beaucoup la popularité du Mexicain, aux deux endroits où il lutte à Montréal, ne s'est pas gêné pour déclarer à son tour qu'il entend faire ce soir. "L'on m'a dit que je suis faible admirait beaucoup le physique de mon adversaire, donc je vais faire en sorte de le défigurer quelque peu, au cours du match de ce soir, afin de relever mon propre prestige".

Malgré le fait que la rencontre de ce soir soit la première entre deux gladiateurs, elle s'annonce rude et mouvementée, car les déclarations des deux hommes ne laissent aucun doute. Les amateurs savent que lorsque Cortez est poussé à bout, les choses ne languissent pas, car il peut avec efficacité faire usage de ses poings et de ses pieds pour se défendre.

Dans les autres rencontres, Maurice Robert et Les Ryan, se feront face dans la semi-finale, alors que les échanges seront rudes et fréquents. Dans la deuxième manche, Fernand Payette et Maurice Vachon sont confiants d'ajouter une autre victoire à leur crédit, aux dépens du Grec Chris Lontos et Yvon Racicot. Roger Massicot et Jacques Trudeau feront les frais du premier combat.

Première période

1-Sherbrooke, Kyle (Planche) 3.04

Punitions: Kuntz Major, Smith, Dubé, F. Fraser, McCabe 7.

Deuxième période

2-Sherbrooke, Planche (Sandack) 4.34

3-Ottawa, Kuntz (Giesbrecht) 16.10

4-Ottawa, Regan (Johnson, Riopelle) 17.54

Punitions: Sblahn, Planche, Gravelle, Labrie.

Troisième période

Aucun point

Aucune punition.

Période supplémentaire

Aucun point

Aucune punition.

SAMEDI

Première période

1-Sherbrooke, Planche 7.30

2-Sherbrooke, Wright 10.12

Punitions: F. Fraser (6.31), Tremblay (7.50).

Deuxième période

3-Ottawa, Kuntz 11.01

Punitions: Robertson (12.14), Smith (8.58, 12.37), Sandack (16.10), Kyle (17.32).

Troisième période

4-Ottawa, Riopelle (Johnson) 4.33

5-Sherbrooke, Dubé (Tremblay, Labrie) 9.16

Punitions: Hudson (14.45), Robinson (7.21), Dubé (11.33), Smith (16.20).

Arrêts:

Bessette 10, 10 8 3-20

Fraser 8 8 8-22

PORTEZ-LE

M*G Lounge

CRÉATION AUTHENTIQUE 1952

MODELES NOUVEAUX D'AUTOMNE ET D'HIVER

★ PLUS AMPLÉ
★ PLUS LONG
★ PLUS MODERNE
★ PLUS ELEGANT

\$59.50 et \$69.50

LONGS • COURTS • RÉGULIERS

26 SEMAINES POUR PAYER

OUVERTS JUSQU'À 9 H. LES VENDREDIS

385 OUEST, RUE STE-CATHERINE JUSTE À L'OUEST DE BLEURY

MARCHE ST-JACQUES (Amherst et Ontario)

LUTTE CE SOIR

À 8 H. 30 P.M.

Finale 2 dans 3

MANUEL CORTÉZ vs L'ANGE ITALIEN

Semi-finale

MAURICE ROBERT vs LES RYAN

1 COMBAT ÉQUIPE
1 AUTRE COMBAT

Admission: 50¢, 75¢, \$1.25
Réservations: FR. 9331

Le club d'étoiles du Sporting News

ST-LOUIS. (A.P.)—Plus de 200 membres de l'Association des rédacteurs de baseball de l'Amérique, ont participé au scrutin, organisé par le Sporting News, pour choisir le club des étoiles des grandes ligues pour 1951.

Voici le choix: St. Maglie, Giants; Francher, Brooklyn; Albie Reynolds, Yankees; Ferris Fain, Athletics; 1er but; Stan Musial, St-Louis; Ted Williams, Red Sox et Ralph Kiner, Pittsburgh; voltigeurs; Phil Rizzuto, Yankees; arrêt-court; Jackie Robinson, Dodgers; 2e but; George Kelly, Detroit; 3e but et Roy Campanella, Brooklyn, receveur.

EXPORT

LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA

AU PALAIS DE JUSTICE

Par Adolphe MANTEL



L'actualité...

Une locataire qui aura à se trouver un autre logement

On continue à parler des loyers, avec la pénurie de logements dans la métropole, et d'aucuns affirment que la Cour supérieure n'a pas juridiction pour décider de disputes entre propriétaires et locataires, depuis la création de la Régie provinciale des loyers.

Cette affirmation est inexacte et il est intéressant de publier ici un jugement, rendu en fin de semaine, par l'hon. juge Edouard Tellier, de la Cour supérieure, dans la cause de Frédéric Bizard, demandeur, représenté par Me Yves Laurier, qui veut expulser ses deux locataires, Mmes Esthelle et Béatrice Perreault, parce qu'elles n'ont pas rempli toutes les conditions de leur bail.

Le propriétaire louait un immeuble aux défenderesses, au 3454, rue Fullum, au prix de \$60 par mois, avec entente dans le contrat que les deux locataires se tenaient responsables du loyer.

En août 1951, Béatrice Perreault avisa le propriétaire qu'elle quittait les lieux. Frédéric Bizard, devant cette violation du bail, demanda l'expulsion des locataires. Esthelle présente une exception déclinatoire, en contestant la juridiction de la Cour supérieure.

Le juge Tellier rejette cette exception déclinatoire avec dépens et expose:

La Cour, saisie de l'exception déclinatoire de la défenderesse Esthelle Perreault, après avoir examiné la procédure et délibéré:

La défenderesse Esthelle Perreault, par voie d'exception déclinatoire, demande le renvoi de l'action du demandeur. Elle soutient que la Cour supérieure n'a pas la compétence pour entendre la présente cause vu les dispositions de la loi concernant la Régie des loyers, 14-15-Geo. VI, chapitre 20 et dont elle s'est prévalue;

L'article 30 de la loi susdite édicte ce qui suit: "Rien dans la présente loi n'empêche une Cour de justice compétente d'annuler un bail non expiré, ou prolongé, pour quelque cause d'annulation commune aux contrats ou de la résilier pour une cause prévue par le Code civil, sauf, dans ce dernier cas, que le retard dans le paiement du loyer n'est une cause de résiliation que s'il excède trois semaines, nonobstant l'article 1624 du Code civil."

Par son action, le demandeur conclut à une déclaration de résiliation du bail intervenu entre lui et les défenderesses, à leur expulsion, au paiement des dommages, et au maintien de la saisie-gagerie et au paiement des dommages.

En plus de son exception déclinatoire, la défenderesse Esthelle Perreault, a produit une défense à l'effet qu'elle s'est prévalue des dispositions de la loi concernant la Régie des loyers, qu'elle a demandé une prolongation de bail et elle invoque plus particulièrement l'article 21 de la loi qui se lit comme suit:

"Aucun locataire ne peut être expulsé de la maison qu'il occupe pendant le délai qui lui est accordé pour demander la prolongation de son bail, ni avant l'adjudication définitive sur sa demande; et pendant cette période, il n'est tenu de verser que le loyer stipulé au bail sauf paiement du supplément dans les vingt jours de l'adjudication définitive sur sa demande, si un loyer supérieur est fixé et sauf remboursement de la différence dans le même délai, si un loyer moindre est fixé. Le maintien du locataire en possession de la maison louée par suite de l'application des dispositions de l'article 19 et de celles du présent article n'a pour effet d'opérer la tacite reconduction du bail."

Si ces prétentions sont bien fondées, sa défense sera maintenue et il sera adjugé que le demandeur, vu l'article 21 de la loi de la Régie concernant les loyers, n'avait pas le droit de demander la résiliation du bail et l'expulsion des défenderesses. Ce sont d'ailleurs les conclusions de la défenderesse Esthelle Perreault;

La Cour Supérieure a juridiction pour entendre un débat dans lequel se soule une cause de résiliation de contrat prévue par le Code civil, mais elle doit le faire à la lumière de la loi concernant la Régie des loyers;

Considérant que la Cour Supérieure a juridiction pour entendre le présent débat tel qu'engagé entre les parties;

Pour ces raisons, renvoie l'exception déclinatoire de la défenderesse Esthelle Perreault, avec dépens. C. S. 304,596.

Cadavre retrouvé

SAINT-HYACINTHE. (P.C.) —

Le cadavre de M. Allan Donnelly, de Sainte-Cécile de Milton, qui s'était noyé le 15 avril dernier dans la rivière Outaouais, au cours d'une excursion de pêche, vient d'être retrouvé près de l'île-du-Calumet, à quelque 80 milles au nord-ouest d'Ottawa.

Une action en dommages de \$75,000.00

Le requérant Téléphore Gagnon, et sa famille, qui ont obtenu une injonction intermédiaire, vendredi midi, pour arrêter la présentation du film intitulé "La petite Aurore, l'entente, martyre", ont gréffé à cette injonction une action en dommages au total de \$75,000 contre France-Film, qui devait présenter la vie de la petite Aurore. Me Alphonse Patenaude, c.r., a pris le bref vendredi après-midi, bref qui est rapportable dans une huitaine.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

On sait que mercredi, le 14 novembre, une demande d'injonction interlocutoire sera présentée en division de Pratique de la Cour supérieure, par la famille Gagnon, pour empêcher à jamais la présentation de cette bande. L'affaire mérite d'être suivie.

Ces cigarettes...

Emile Denault, sans adresse mentionnée au dossier, coupable d'avoir aidé à passer en contrebande 20,000 cigarettes américaines, a été condamné à une peine de prison de 12 mois, par le juge Gustave Marin, hier. En plus le contrebandier aura à payer une amende de \$500, ou demeurer en prison un autre mois. Me Marcel Lafontaine, c.r., représentait la gendarmerie royale.

La confiance et la prière sont deux remèdes...

C'est aujourd'hui, à Saint-Hyacinthe, devant l'hon. juge Louis Côté, que le professeur Roméo Côté, du 5191, rue Saint-André, présente sa plaidoirie pour faire maintenir un bref de prohibition, émis aux fins d'annuler une condamnation à une amende de \$50, plus les frais, dans cette ville, sous une accusation de pratique illégale de la médecine.

Les avocats du requérant, Mes Jean Drapeau et Yvon Perras, ont plusieurs arguments sérieux à offrir au tribunal. Leur client ne donne pas de diagnostic; il ne prescrit aucun remède, mais se contente de demander à ses nombreux visiteurs d'avoir confiance et de prier avec lui, s'ils veulent se guérir des maux qui les affligent.

C'est l'auto-suggestion, sans plus, et que rien ne défend au pays. Me Philippe Pothier, c.r., occupe pour la poursuite.

D'ANTIQUES CANAUX

Un des plus vieux systèmes d'irrigation du monde est celui qui fut formé dans le Pakistan Occidental par la canalisation des rivières se jetant dans l'Indus.

Un Lacordaire...

Victor Therrien, 26 ans, de St-Clet, accusé d'avoir négligé d'arrêter son auto, après avoir frappé une voiture de la police provinciale, et qui aurait aussi été sous l'influence de l'alcool, a protesté de son innocence avec énergie, devant le juge Armand Cloutier, hier, avec procès ajourné au 16 novembre.

Me Jean-Paul Massicotte, avocat de la défense, après avoir expliqué que cette mention "divre au volant" le surprenait, parce que son client est un Lacordaire, a obtenu une libération provisoire sous un cautionnement personnel de \$200.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

Des B. V. D. au plafond et pour la somme de \$38,000!

Ne jetez pas les hauts cris, même s'il s'agit d'authentiques vêtements masculins, que nous, les hommes, n'osons pas appeler vêtements de fondation, comme nos sœurs plus imaginatives.

Il sont au plafond, mais c'est le plafond des prix, et de cette façon la morale est sauvée.

C'est une affaire bien compliquée soumise pendant toute la semaine écoulée à l'hon. juge J. C. A. Cameron, de la Cour d'Échiquier, par Mes Roger Ouimet, c.r., et Léon Couture, d'Ottawa, avocats de la Couronne, pour une fois pétitionnaire devant ce haut tribunal.

En 1949, les "plafonds" des prix croulent comme fétus de paille aux États-Unis. Résultat, le coton et la soie montent et montent, à un tel point que les manufacturiers canadiens ne peuvent plus vendre leurs marchandises au prix établi.

C'est alors que commence la distribution des subsides aux importateurs, la B. V. D. comprise